

# DEUXIÈME TRIMESTRE 2022

## Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 30 avril 2022

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 59,5 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,34 \$ pour le deuxième trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 53,1 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,15 \$ pour le deuxième trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,0 % pour le deuxième trimestre 2022, par rapport à 8,6 % pour le deuxième trimestre 2021. Le résultat net ajusté s'est fixé à 61,6 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté a été de 1,39 \$ pour le deuxième trimestre 2022, en hausse par rapport au résultat net ajusté de 56,7 millions \$ et au résultat dilué par action ajusté de 1,23 \$ pour le deuxième trimestre 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 10,3 % pour le deuxième trimestre 2022, par rapport à 9,2 % il y a un an.

Pour les six mois clos le 30 avril 2022, le résultat net comme présenté s'est établi à 115,1 millions \$ et le résultat dilué par action, à 2,51 \$, par rapport à un résultat net comme présenté de 97,9 millions \$, et un résultat dilué par action de 2,11 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,2 % pour les six mois clos le 30 avril 2022, par rapport à 7,8 % pour les six mois clos le 30 avril 2021. Le résultat net ajusté s'est établi à 121,1 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté, à 2,65 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2022, en hausse par rapport à un résultat net ajusté de 104,3 millions \$ et un résultat dilué par action ajusté de 2,26 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2021. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 9,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2022, par rapport à 8,4 % pour la période correspondante en de 2021.

« Il s'agit du trimestre le plus rentable de la Banque depuis 2018, grâce à l'augmentation des revenus, à la solide performance des secteurs Services aux entreprises et Marchés des capitaux et à l'accent que nous mettons continuellement sur la gestion des coûts, a déclaré Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction. Dans l'avenir, nous continuerons de nous concentrer sur la mise en œuvre de notre plan, y compris les initiatives favorisant l'acquisition de nouveaux clients, comme l'offre d'une nouvelle expérience VISA, l'accueil numérique simplifié et le déploiement de notre nouveau site Web public. Notre équipe gagnante est habilitée et déterminée à poursuivre la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de la Banque, et nous sommes confiants en notre capacité de dépasser nos cibles financières pour 2022 malgré l'incertitude qui règne sur le marché. »

En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les		
	30 avril 2022	30 avril 2021	Variation	30 avril 2022	30 avril 2021	Variation
<b>Comme présenté</b>						
Résultat net	59,5 \$	53,1 \$	12 %	115,1 \$	97,9 \$	18 %
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,15 \$	17 %	2,51 \$	2,11 \$	19 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(2)</sup>	10,0 %	8,6 %		9,2 %	7,8 %	
Ratio d'efficacité <sup>(3)</sup>	66,3 %	71,9 %		67,7 %	71,1 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires <sup>(4)</sup>	9,3 %	10,1 %				
<b>Base ajustée</b>						
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	61,6 \$	56,7 \$	9 %	121,1 \$	104,3 \$	16 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>	1,39 \$	1,23 \$	13 %	2,65 \$	2,26 \$	17 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés <sup>(2)</sup>	10,3 %	9,2 %		9,7 %	8,4 %	
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(2)</sup>	65,2 %	69,9 %		66,1 %	69,4 %	

[1] Mesure financière non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

[2] Ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

[3] Mesure financière supplémentaire. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

[4] Selon la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF. Voir la rubrique « Gestion des fonds propres » à la page 14 pour plus de précisions.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Rapport de gestion</b> .....	<b>2</b>	Gestion des fonds propres .....	<b>14</b>
Mode de présentation .....	2	Gestion des risques .....	16
À propos de la Banque Laurentienne du Canada .....	2	Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels .....	24
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs .....	3	Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière .....	24
Faits saillants .....	4	Méthodes et estimations comptables critiques .....	24
Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures .....	5	Modifications de méthodes comptables à venir .....	24
Faits saillants opérationnels .....	7	Glossaire .....	25
Perspectives .....	8	<b>États financiers consolidés résumés intermédiaires</b> .....	<b>28</b>
Analyse des résultats consolidés .....	9	<b>Renseignements aux actionnaires</b> .....	<b>52</b>
Analyse de la situation financière .....	13		

## RAPPORT DE GESTION

AU 30 AVRIL 2022 ET POUR LA PÉRIODE CLOSE À CETTE DATE

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière de la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») au 30 avril 2022, ainsi que sur ses résultats d'exploitation pour les périodes closes à cette date, comparativement aux périodes correspondantes présentées. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires. Le présent rapport de gestion est daté du 31 mai 2022.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle 2021, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.blcgv.ca](http://www.blcgv.ca), et sur SEDAR, le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### MODE DE PRÉSENTATION

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour les périodes closes le 30 avril 2022 et, sauf indication contraire, a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

### À PROPOS DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres.

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons plus de 2 900 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 48,3 milliards \$, de même que des actifs administrés de 28,7 milliards \$.

Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») formulera des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment ceux présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique et des conditions du marché dans les économies canadiennes, américaines, européennes et mondiales; au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; à l'incidence continue et potentielle de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats financiers, la performance financière, la situation financière et les objectifs de la Banque, ainsi que sur l'économie mondiale et les conditions des marchés financiers à l'échelle mondiale; les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Incidence de la pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2021 de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (le « rapport annuel 2021 »), qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); et les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », et sont intégrées par renvoi aux présentes.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : le crédit; le marché; la liquidité et le financement; l'assurance; l'exploitation; la conformité à la réglementation (qui pourrait nous conduire à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); la stratégie; la réputation; le contexte juridique et réglementaire; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; et d'autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2021 de la Banque, qui portent notamment sur les incidences continues et potentielles de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, les activités, la situation financière et les perspectives de la Banque; la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation); les questions géopolitiques; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); le remplacement des taux interbancaires offerts; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation et les changements à cet égard; les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; la modernisation des systèmes de paiement canadiens; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; l'émergence de variants de la COVID-19; la mise en place et l'utilisation de passeports vaccinaux; le risque social et environnemental et les changements climatiques; la capacité de la Banque à gérer, à évaluer ou à modéliser le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique et le risque lié à la réputation, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 53 du rapport annuel 2021 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques, événements et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie, les activités commerciales ou la réputation. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

L'information prospective contenue dans le présent document est communiquée afin d'aider les investisseurs, analystes financiers et autres à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque à la date indiquée et pour la période close à cette date, ainsi que les objectifs de performance financière, visions et objectifs stratégiques de la Banque, et pourrait ne pas être adéquate à d'autres fins.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières applicable l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Dans le présent document, le « présent rapport de gestion » désigne le rapport de gestion daté du 31 mai 2022.

# FAITS SAILLANTS

TABLEAU 1  
FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En milliers de dollars, sauf indication contraire (non audité)	Pour les trimestres clos les					Pour les six mois clos les		
	30 avril 2022	31 janvier 2022	Variation	30 avril 2021	Variation	30 avril 2022	30 avril 2021	Variation
<b>Résultats d'exploitation</b>								
Revenu total	259 602 \$	257 539 \$	1 %	249 768 \$	4 %	517 141 \$	497 142 \$	4 %
Résultat net	59 549 \$	55 518 \$	7 %	53 062 \$	12 %	115 067 \$	97 881 \$	18 %
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	61 600 \$	59 491 \$	4 %	56 704 \$	9 %	121 091 \$	104 276 \$	16 %
<b>Performance opérationnelle</b>								
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,17 \$	15 %	1,15 \$	17 %	2,51 \$	2,11 \$	19 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>	1,39 \$	1,26 \$	10 %	1,23 \$	13 %	2,65 \$	2,26 \$	17 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(2)</sup>	10,0 %	8,5 %		8,6 %		9,2 %	7,8 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)</sup>	10,3 %	9,2 %		9,2 %		9,7 %	8,4 %	
Marge nette d'intérêt <sup>(3)</sup>	1,87 %	1,88 %		1,88 %		1,88 %	1,86 %	
Ratio d'efficacité <sup>(3)</sup>	66,3 %	69,1 %		71,9 %		67,7 %	71,1 %	
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(2)</sup>	65,2 %	67,0 %		69,9 %		66,1 %	69,4 %	
Levier d'exploitation <sup>(3)</sup>	4,1 %	52,9 %		(2,2) %		5,0 %	8,9 %	
Levier d'exploitation ajusté <sup>(2)(4)</sup>	2,7 %	(2,3) %		(1,5) %		4,9 %	8,6 %	
<b>Situation financière (en millions \$)</b>								
Prêts et acceptations	35 835 \$	34 375 \$	4 %	33 004 \$	9 %	35 835 \$	33 004 \$	9 %
Actif total	48 318 \$	46 085 \$	5 %	44 606 \$	8 %	48 318 \$	44 606 \$	8 %
Dépôts	25 242 \$	24 103 \$	5 %	22 981 \$	10 %	25 242 \$	22 981 \$	10 %
<b>Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III</b>								
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires <sup>(5)</sup>	9,3 %	9,8 %		10,1 %		9,3 %	10,1 %	
Actif pondéré en fonction des risques liés aux CET1 (en millions \$) <sup>(5)</sup>	22 557 \$	21 232 \$		19 698 \$		22 557 \$	19 698 \$	
<b>Qualité du crédit</b>								
Prêts dépréciés bruts en pourcentage des prêts et des acceptations <sup>(3)</sup>	0,52 %	0,62 %		0,77 %		0,52 %	0,77 %	
Prêts dépréciés nets en pourcentage des prêts et des acceptations <sup>(3)</sup>	0,33 %	0,37 %		0,51 %		0,33 %	0,51 %	
Provisions pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations moyens <sup>(3)</sup>	0,15 %	0,11 %		0,03 %		0,13 %	0,12 %	
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>								
Cours de l'action – Clôture <sup>(6)</sup>	39,07 \$	44,24 \$	(12) %	42,54 \$	(8) %	39,07 \$	42,54 \$	(8) %
Ratio cours/résultat (quatre derniers trimestres) <sup>(3)</sup>	26,9 x	35,4 x		11,6 x		26,9 x	11,6 x	
Ratio cours/résultat ajusté (quatre derniers trimestres) <sup>(2)</sup>	7,9 x	9,2 x		10,2 x				
Valeur comptable par action <sup>(2)</sup>	55,94 \$	54,97 \$	2 %	55,37 \$	1 %	55,94 \$	55,37 \$	1 %
Dividendes déclarés par action	0,44 \$	0,44 \$	— %	0,40 \$	10 %	0,88 \$	0,80 \$	10 %
Rendement de l'action <sup>(3)</sup>	4,5 %	4,0 %		3,8 %		4,5 %	3,8 %	
Ratio du dividende versé <sup>(3)</sup>	32,6 %	37,7 %		34,7 %		35,0 %	37,8 %	
Ratio du dividende versé ajusté <sup>(2)</sup>	31,5 %	34,9 %		32,4 %		33,1 %	35,3 %	

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(2) Ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(3) Mesure financière supplémentaire. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

(4) D'un trimestre à l'autre (d'un exercice à l'autre pour les périodes de six mois présentées).

(5) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF. Voir la rubrique « Gestion des fonds propres » à la page 14 pour plus de précisions.

(6) Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

# MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les tableaux 2 et 3 présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

TABLEAU 2

### RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars, sauf les montants par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Frais autres que d'intérêt</b>	<b>172 105 \$</b>	<b>177 930 \$</b>	<b>179 561 \$</b>	<b>350 035 \$</b>	<b>353 624 \$</b>
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat					
Charges liées à l'examen stratégique <sup>(1)</sup>	(277)	2 342	—	2 065	—
Charges de restructuration <sup>(2)</sup>	—	—	1 890	—	2 511
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>(3)</sup>	3 030	3 028	3 014	6 058	6 087
	<b>2 753</b>	<b>5 370</b>	<b>4 904</b>	<b>8 123</b>	<b>8 598</b>
<b>Frais autres que d'intérêt ajustés</b>	<b>169 352 \$</b>	<b>172 560 \$</b>	<b>174 657 \$</b>	<b>341 912 \$</b>	<b>345 026 \$</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>74 497 \$</b>	<b>70 209 \$</b>	<b>67 807 \$</b>	<b>144 706 \$</b>	<b>124 318 \$</b>
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les frais autres que d'intérêt (décrits ci-dessus)	2 753	5 370	4 904	8 123	8 598
<b>Résultat avant impôts sur le résultat ajusté</b>	<b>77 250 \$</b>	<b>75 579 \$</b>	<b>72 711 \$</b>	<b>152 829 \$</b>	<b>132 916 \$</b>
<b>Résultat net comme présenté</b>	<b>59 549 \$</b>	<b>55 518 \$</b>	<b>53 062 \$</b>	<b>115 067 \$</b>	<b>97 881 \$</b>
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Charges liées à l'examen stratégique <sup>(1)</sup>	(203)	1 721	—	1 518	—
Charges de restructuration <sup>(2)</sup>	—	—	1 390	—	1 847
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>(3)</sup>	2 254	2 252	2 252	4 506	4 548
	<b>2 051</b>	<b>3 973</b>	<b>3 642</b>	<b>6 024</b>	<b>6 395</b>
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>61 600 \$</b>	<b>59 491 \$</b>	<b>56 704 \$</b>	<b>121 091 \$</b>	<b>104 276 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>58 261 \$</b>	<b>50 917 \$</b>	<b>49 946 \$</b>	<b>109 178 \$</b>	<b>91 648 \$</b>
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	2 051	3 973	3 642	6 024	6 395
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté</b>	<b>60 312 \$</b>	<b>54 890 \$</b>	<b>53 588 \$</b>	<b>115 202 \$</b>	<b>98 043 \$</b>

(1) Les charges liées à l'examen stratégique se rapportent à la nouvelle orientation stratégique de la Banque. Les charges liées à l'examen stratégique sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et, au quatrième trimestre 2021, comprenaient les charges de dépréciation, les indemnités de départ et les charges liées aux contrats de location et aux autres contrats. Aux premier et deuxième trimestres 2022, les charges (reprises) liées aux contrats de location reflétaient l'achèvement de la réduction des bureaux corporatifs loués à Toronto et les mises à jour des estimations comptabilisées initialement au quatrième trimestre 2021.

(2) Les charges de restructuration se composent essentiellement des charges liées à l'optimisation du réseau de succursales et à la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social, ainsi qu'à la résolution des griefs du syndicat et des plaintes en 2021. Les charges de restructuration étaient incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration et comprenaient les indemnités de départ, les salaires, les frais juridiques, les frais de communication, les honoraires professionnels et les charges liées aux contrats de location.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

TABLEAU 3

## RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars, sauf les montants par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Capitaux propres</b>	<b>2 689 345 \$</b>	2 659 840 \$	2 701 540 \$	<b>2 689 345 \$</b>	2 701 540 \$
<b>Moins :</b>					
Actions privilégiées	(122 071)	(122 071)	(244 038)	(122 071)	(244 038)
Billets avec remboursement de capital à recours limité	(121 581)	(121 315)	—	(121 581)	—
Réserve de couverture de flux de trésorerie <sup>(1)</sup>	(27 621)	(35 591)	(53 147)	(27 621)	(42 095)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>2 418 072 \$</b>	2 380 863 \$	2 404 355 \$	<b>2 418 072 \$</b>	2 404 355 \$
<b>Incidence des soldes moyens à la fin du mois <sup>(2)</sup></b>	<b>(26 717)</b>	(5 486)	(26 738)	<b>(34 839)</b>	(47 378)
<b>Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>2 391 355 \$</b>	2 375 377 \$	2 377 617 \$	<b>2 383 233 \$</b>	2 356 977 \$

(1) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période.

## RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Les ratios non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque auxquels les ratios non conformes aux PCGR se rapportent et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les ratios constituent des ratios non conformes aux PCGR lorsqu'ils sont composés de mesures ajustées (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-dessus). La Banque croit que les ratios non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances. Les ratios suivants sont des ratios non conformes aux PCGR.

Le **résultat dilué par action ajusté** est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. Le tableau ci-après présente le rapprochement du résultat dilué par action ajusté au résultat dilué par action, qui est présenté dans les états financiers de base de la Banque.

TABLEAU 4

## INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LE RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

(non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>1,34 \$</b>	1,17 \$	1,15 \$	<b>2,51 \$</b>	2,11 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat, par action <sup>(1)</sup>	<b>0,05</b>	0,09	0,08	<b>0,14</b>	0,15
<b>Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup></b>	<b>1,39 \$</b>	1,26 \$	1,23 \$	<b>2,65 \$</b>	2,26 \$

(1) Voir le tableau 2 à la page 5 pour une description détaillée des éléments d'ajustement.

(2) L'incidence par action des éléments d'ajustement peut différer en raison de l'arrondissement.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est défini comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Ce ratio peut être utilisé pour évaluer la rentabilité de la Banque.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté** est défini comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Ce ratio peut être utilisé pour évaluer la rentabilité de la Banque, compte non tenu des éléments d'ajustement définis ci-dessus.

Le **ratio d'efficacité ajusté** est défini comme les frais autres que d'intérêt ajustés en pourcentage du revenu total. Ce ratio peut être utilisé pour évaluer la productivité de la Banque et la mesure dans laquelle elle contrôle les coûts.

Le **levier d'exploitation ajusté** correspond à l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt ajustés. Ce ratio peut être utilisé pour évaluer l'efficacité de la Banque.

Le **ratio cours/résultat** s'entend du quotient obtenu en divisant le cours de clôture de l'action ordinaire par le résultat de base par action ajusté.

Le **ratio du dividende versé ajusté** est défini comme les dividendes déclarés sur les actions ordinaires en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté.

La **valeur comptable de l'action ordinaire** est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

## MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

La direction utilise également des mesures financières supplémentaires pour analyser les résultats de la Banque et apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Voir le glossaire à la page 25 du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la composition des mesures financières supplémentaires présentées dans ce document.

## FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

### Plan stratégique

La Banque a dévoilé un nouveau plan stratégique en décembre 2021 visant la croissance rentable à long terme. Dans le cadre de ce plan, la Banque a fait de sa culture sa force motrice qui permettra d'accroître la performance et, ultimement, d'améliorer la valeur financière. Les Services aux entreprises ont été, et demeureront, un moteur de croissance en se concentrant sur l'augmentation du pourcentage de la composition du portefeuille provenant des États-Unis grâce à la diversification dans de nouveaux secteurs d'intérêt soutenue par de nouveaux produits et services, afin de renforcer les relations avec les clients. Marchés des capitaux possède une proposition de valeur unique, offre aux moyennes entreprises un service personnalisé et spécialisé et alignera davantage son offre sur les besoins des clients des Services aux entreprises, accroîtra ses capacités en matière de produits et développera des services-conseils centrés sur les questions ESG. Les Services bancaires aux particuliers se repositionnent en vue de générer de la croissance en se concentrant sur une nouvelle approche axée sur le numérique, y compris en faisant l'acquisition de nouvelles capacités numériques et en améliorant les capacités existantes. Les Services bancaires aux particuliers combleront des écarts fondamentaux clés, notamment grâce aux prêts hypothécaires, aux cartes VISA et aux produits de dépôt, tout en redéfinissant et en modernisant leur marque.

### Transformer l'expérience client VISA

La Banque a annoncé en décembre 2021 un partenariat stratégique avec Financière Brim (Brim), l'une des sociétés de technologie financière à la croissance la plus rapide du Canada et une société émettrice de cartes de crédit autorisée, afin d'accélérer sa transformation numérique et d'améliorer l'expérience client de bout en bout pour sa gamme de produits VISA. Grâce à ce partenariat, la Banque fera en sorte que les clients puissent obtenir instantanément une carte de crédit en ligne, alors que le délai était de 25 jours auparavant, tout en donnant également accès à une plateforme solide de récompenses alignée sur la nouvelle raison d'être de la Banque. Par ailleurs, la plateforme simplifiera l'écosystème VISA de la Banque et permettra de restreindre le nombre de fournisseurs utilisés pour l'émission de cartes VISA, pour le faire passer de cinq à un seul, et de réduire de 90 % les processus manuels. La Banque est sur la bonne voie pour offrir l'expérience VISA revisitée sur le marché d'ici la fin de l'année.

### Intégration numérique

Dans le cadre de son plan visant à favoriser la fidélisation de nouveaux clients, à approfondir les relations avec les clients et à améliorer l'expérience client, la Banque s'est attachée à simplifier sa gamme de produits et services et à combler les lacunes en matière de capacités fondamentales. À cette fin, la Banque a annoncé le 22 mars 2022 la conclusion d'un nouveau partenariat avec l'entreprise canadienne thirdstream dans le but de déployer sur le marché des solutions numériques destinées à l'ouverture de comptes bancaires. Ce partenariat stratégique permettra aux clients actuels et futurs de la Banque d'ouvrir facilement un compte de n'importe où, n'importe quand et depuis n'importe quel appareil, ce qui permettra à la Banque de continuer à accroître sa présence à l'échelle nationale. Les clients bénéficieront d'un processus de demande simplifié et entièrement numérique pour ouvrir leurs comptes, généralement en quelques minutes seulement. Cette collaboration est en phase avec la volonté de la Banque de tirer profit de sa taille et d'établir des partenariats stratégiques afin de proposer des produits plus rapidement et de meilleure qualité à ses clients.

### Cartes de débit sans contact

En avril 2022, la Banque a lancé une nouvelle carte de débit sans contact dotée de la fonctionnalité Flash Interac, qui permet aux clients d'effectuer plus facilement leurs transactions au quotidien. Le lancement de la nouvelle carte permet de combler un écart fondamental clé et soutient la stratégie de la Banque qui est de fidéliser un plus grand nombre de clients et d'améliorer l'expérience client. La nouvelle carte, sur laquelle figure le nouveau logo de la Banque, continue de donner aux clients un accès à plus d'un million de GAB partout au Canada et dans le monde grâce aux réseaux THE EXCHANGE, INTERAC et PLUS.

### Prêts hypothécaires résidentiels

En 2021, dans le cadre de son plan visant à améliorer l'expérience client et à relancer la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, la Banque a effectué l'examen de bout en bout de son processus de prêts hypothécaires pour le canal des courtiers et celui des succursales et a ciblé des possibilités d'harmonisation et de simplification accrues.

La Banque a également accru la capacité de souscription après l'intégration de l'équipe responsable de la souscription de prêts hypothécaires au secteur d'activité de prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, de manière à favoriser une plus grande responsabilisation et une plus grande collaboration à l'échelle des fonctions. Ces mises à jour ont donné lieu à l'élimination d'un certain nombre de processus redondants.

Tout au long du premier semestre 2022, les efforts de rétention se sont poursuivis, y compris l'utilisation de l'analyse prédictive et la mise sur pied d'une nouvelle équipe de fidélisation de la clientèle. Cette équipe virtuelle a été créée, intégrée et formée en novembre et a commencé à communiquer activement avec les clients en décembre. L'équipe continue de constater que ces efforts portent leurs fruits dans le cas des clients avec lesquels elle a été en contact tout au long du premier semestre de l'année.

Même si l'amélioration de la performance des activités de prêts hypothécaires est censée s'étendre sur plusieurs années, elle devrait progressivement produire des résultats positifs.

### **Optimisation des sources de financement et de la gestion des fonds propres**

#### *Émission de billets d'un montant de 350,0 millions \$ échéant le 15 juin 2032*

Le 25 mars 2022, la Banque a émis des billets de 350,0 millions \$ (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité [FPUNV]) (dette subordonnée), qui porteront intérêt à un taux fixe de 5,095 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 15 juin 2027 et, par la suite, à un taux annuel correspondant au taux CDOR sur trois mois majoré de 2,42 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance le 15 juin 2032.

#### *Rachat de billets d'un montant de 350,0 millions \$ échéant le 22 juin 2027*

Le 3 mai 2022, la Banque a annoncé son intention de racheter la totalité des billets à 4,25 % échéant le 22 juin 2027 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité [FPUNV]) (titres secondaires) en circulation, d'une valeur de 350,0 millions \$, à un prix correspondant à la totalité du principal plus l'intérêt couru jusqu'à la date de rachat exclusivement. Le rachat aura lieu le 22 juin 2022. Le rachat a été approuvé par le Bureau du surintendant des institutions financières et il sera financé à même les fonds généraux de la Banque Laurentienne. Il s'inscrit dans la stratégie de gestion continue des fonds propres de catégorie 2 de la Banque Laurentienne.

#### *Émission d'obligations sécurisées de 300,0 millions \$*

Le 12 avril 2022, la Banque a émis des obligations sécurisées d'un montant de 300,0 millions \$ qui portent intérêt à un taux fixe annuel de 3,545 %, payable semestriellement. Le programme d'obligations sécurisées de la Banque contribue à la diversification des sources de financement et à la réduction des coûts de financement et aide la Banque à fournir à ses clients des produits à prix concurrentiels.

## **PERSPECTIVES**

### **PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES**

La reprise économique à l'échelle mondiale continue d'être soumise à des pressions ce printemps en raison de la combinaison d'importantes forces macroéconomiques, notamment l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la politique chinoise « zéro COVID », la hausse de l'inflation par suite des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et des pressions exercées sur les marchés des produits de base, et l'augmentation des taux d'intérêt, les banques centrales ayant annoncé la mise en place d'un processus de normalisation monétaire rapide pour rétablir la stabilité des prix à la consommation. L'incidence se fait sentir différemment dans les divers territoires, un effondrement de l'économie étant prévu en Chine, alors que l'économie européenne devrait ralentir modérément et qu'à ce jour, en Amérique du Nord, on pourrait assister à un atterrissage plus en douceur.

En Amérique du Nord, l'élan vigoureux attribuable à l'allègement des mesures de confinement et à la robustesse des exportations a commencé à retomber au printemps lorsque les forces macroéconomiques ont pesé sur la confiance des consommateurs. La Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont toutes deux annoncé leur intention de ramener le taux directeur en zone neutre, soit dans une fourchette de 2,0 % à 3,0 % en raison de la surchauffe de la conjoncture économique. Aux États-Unis, les dépenses de consommation sont demeurées vigoureuses, mais ont diminué au cours des derniers mois. Par ailleurs, la baisse des exportations de pétrole, des stocks des entreprises et des dépenses de la Défense s'est traduite par une décélération de la croissance du PIB au début de 2022. Au Canada, le dynamisme économique a faibli au printemps, mais est demeuré au-delà de la moyenne. Les perspectives économiques continuent d'être positives en raison du statut d'exportateur net de produits de base du Canada et d'une récente révision à la hausse des niveaux cibles d'immigration. La levée des restrictions sanitaires et économiques liées à COVID-19 a également favorisé la hausse des dépenses de consommation, la reprise des investissements des entreprises dans la machinerie et l'équipement, et l'amélioration des services à l'exportation. Toutefois, le nombre élevé d'entreprises qui font face à des pénuries de main-d'œuvre et aux goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale pourrait freiner les ventes futures.

En avril, l'indice des prix à la consommation (IPC) du Canada s'élevait à 6,8 %, un sommet inégalé depuis 40 ans. Malgré l'incidence de l'inflation et la hausse soutenue des taux d'intérêt, les intentions des consommateurs en matière de dépenses ne fléchissent pas en raison des bilans solides des ménages, notamment leur épargne excédentaire et l'évaluation élevée de leurs actifs. Les gouvernements du Canada accroissent également le soutien visant à atténuer l'incidence de l'inflation sur le revenu disponible réel des ménages.

Les conditions du marché de l'emploi canadien sont très tendues, avec un taux de chômage de 5,2 % en avril, le niveau le plus bas depuis les années 1960 qui se compare au niveau de 5,6 % d'avant la pandémie. La croissance des salaires s'est également accélérée, étant donné que le nombre d'offres d'emploi a atteint un sommet et s'est rapproché considérablement du nombre de chômeurs canadiens. Les conditions du marché de l'habitation ont commencé à s'améliorer au printemps en raison du recul de l'activité de revente. Le dynamisme de l'activité de construction domiciliaire reflète la faiblesse de la revente et de l'offre de logements locatifs dans plusieurs marchés régionaux.

Les événements économiques et géopolitiques à l'échelle mondiale ont contribué à la volatilité des taux de change. Le dollar canadien, qui s'échangeait à 0,78 \$ US au début de mai, se retrouve à l'extrémité inférieure de la fourchette observée depuis le début de l'année.



## CIBLES FINANCIÈRES POUR 2022

Le 10 décembre 2021, la Banque a présenté son plan stratégique visant la croissance rentable à long terme. Les cibles financières de la Banque pour 2022 et sa performance depuis le début de l'exercice sont présentées dans le tableau 5.

TABLEAU 5  
CIBLES FINANCIÈRES POUR 2022

Montants par action et pourcentages	Cible 2022	Pour les six mois clos le 30 avril 2022
Croissance du résultat dilué par action ajusté <sup>(1)(2)</sup>	> 5 %	<b>17 %</b>
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)</sup>	> 8,5 %	<b>9,7 %</b>
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(2)</sup>	< 68 %	<b>66,1 %</b>
Levier d'exploitation ajusté <sup>(1)</sup>	Positif	<b>4,9 %</b>

(1) En comparaison des six mois clos le 30 avril 2021.

(2) Les objectifs financiers constituent des ratios non conformes aux PCGR et sont fondés sur des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 6 pour plus de précisions.

Ces cibles financières étaient fondées sur les données fondamentales de la Banque telles que perçues par la direction et prenaient en compte la gestion prudente des fonds propres, la stratégie de financement diversifiée et les normes de souscription saines. À la fin du deuxième trimestre 2022, la direction s'attend à ce que les cibles financières pour 2022 soient dépassées, du fait essentiellement de la croissance plus importante que prévu des prêts. Toutefois, comme il a été mentionné à la rubrique « Perspectives économiques », la conjoncture macroéconomique demeure incertaine et pourrait avoir une incidence sur la performance de la Banque.

Au 30 avril 2022, le ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) s'établissait à 9,3 % selon une base standardisée, soit plus que l'exigence réglementaire minimale et que le niveau de fonds propres cible de la Banque. Ce niveau de fonds propres procure la souplesse nécessaire à l'appui du plan stratégique de la Banque.

Les cibles de la Banque ne constituent pas des prévisions et sont fondées sur certaines hypothèses de planification clés. En raison d'autres facteurs comme ceux décrits à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » à la page 3 et à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » à la page 53 du rapport annuel 2021, les résultats futurs pourraient différer substantiellement de ces objectifs.

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

TABLEAU 6  
RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Revenu net d'intérêt	<b>180 090 \$</b>	180 918 \$	171 476 \$	<b>361 008 \$</b>	344 550 \$
Autres revenus	<b>79 512</b>	76 621	78 292	<b>156 133</b>	152 592
Revenu total	<b>259 602</b>	257 539	249 768	<b>517 141</b>	497 142
Provisions pour pertes sur créances	<b>13 000</b>	9 400	2 400	<b>22 400</b>	19 200
Frais autres que d'intérêt	<b>172 105</b>	177 930	179 561	<b>350 035</b>	353 624
Résultat avant impôts sur le résultat	<b>74 497</b>	70 209	67 807	<b>144 706</b>	124 318
Impôts sur le résultat	<b>14 948</b>	14 691	14 745	<b>29 639</b>	26 437
Résultat net	<b>59 549</b>	55 518	53 062	<b>115 067</b>	97 881
Dividendes sur actions privilégiées et intérêt sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	<b>1 288</b>	4 601	3 116	<b>5 889</b>	6 233
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>58 261 \$</b>	50 917	49 946 \$	<b>109 178 \$</b>	91 648 \$
<b>Mesures financières non conformes aux PCGR</b>					
Frais autres que d'intérêt ajustés <sup>(1)</sup>	<b>169 352 \$</b>	172 560 \$	174 657 \$	<b>341 912 \$</b>	345 026 \$
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté <sup>(1)</sup>	<b>77 250 \$</b>	75 579 \$	72 711 \$	<b>152 829 \$</b>	132 916 \$
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	<b>61 600 \$</b>	59 491 \$	56 704 \$	<b>121 091 \$</b>	104 276 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(1)</sup>	<b>60 312 \$</b>	54 890 \$	53 588 \$	<b>115 202 \$</b>	98 043 \$

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à la page 5 pour plus de précisions.

## DEUXIÈME TRIMESTRE 2022 COMPARATIVEMENT AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021

Le résultat net s'est établi à 59,5 millions \$ et le résultat dilué par action, à 1,34 \$ pour le deuxième trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 53,1 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,15 \$ pour le deuxième trimestre 2021. Le résultat net ajusté a été de 61,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022, en hausse par rapport au résultat net ajusté de 56,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2021, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,39 \$, en comparaison du résultat dilué par action ajusté de 1,23 \$ au deuxième trimestre 2021. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires tenait compte du dividende trimestriel déclaré sur les actions privilégiées de série 13 au deuxième trimestre 2022, tandis qu'au deuxième trimestre 2021, il tenait compte d'un dividende déclaré sur les actions privilégiées de série 13 et sur les actions privilégiées de série 15 rachetées en juin 2021.

### Revenu total

Le revenu total s'est établi à 259,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022, en hausse de 4 % comparativement à un revenu total de 249,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2021.

Le *revenu net d'intérêt* a augmenté de 8,6 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 180,1 millions \$ au deuxième trimestre 2022, comparativement à un revenu net d'intérêt de 171,5 millions \$ au deuxième trimestre 2021. L'augmentation découle principalement de la hausse du revenu d'intérêt attribuable aux prêts commerciaux, contrebalancée en partie par la diminution de la contribution des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels et l'accroissement des coûts de financement. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,87 % au deuxième trimestre 2022, une diminution de 1 point de base en comparaison de la marge nette d'intérêt au deuxième trimestre 2021, essentiellement pour les mêmes raisons.

Les *autres revenus* ont augmenté de 1,2 million \$, ou 2 %, pour s'établir à 79,5 millions \$ au deuxième trimestre 2022, par rapport aux autres revenus de 78,3 millions \$ au deuxième trimestre 2021. L'augmentation est surtout attribuable à la hausse des revenus tirés des instruments financiers par rapport au deuxième trimestre 2021, contrebalancée en partie par la baisse des frais et commissions de courtage en valeurs mobilières, qui demeurent solides.

### Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 13,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022, en comparaison de 2,4 millions \$ pour le deuxième trimestre 2021, une hausse de 10,6 millions \$ qui s'explique principalement par les reprises de provisions sur prêts productifs comptabilisées à l'exercice 2021. L'incidence du changement défavorable des scénarios économiques prospectifs et de leur pondération probabiliste respective a également contribué à la hausse. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 15 points de base pour le trimestre, contre 3 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes sur prêts productifs ont été de 7,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022 en comparaison d'une reprise de provisions de 9,9 millions \$ au deuxième trimestre 2021, reflétant essentiellement la hausse des provisions sur le portefeuille de prêts commerciaux, en partie en raison de la croissance des volumes. Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés ont été de 5,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022 et étaient en baisse de 6,9 millions \$, en raison d'une baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires résidentiels.

Voir la rubrique « Gestion des risques – Risque de crédit » aux pages 17 à 19 du présent rapport de gestion et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

### Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 172,1 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une baisse de 7,5 millions \$, ou 4 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 169,4 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une baisse de 5,3 millions \$, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021.

Les *salaires et avantages du personnel* se sont fixés à 98,8 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une augmentation de 1,3 million \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021, du fait en grande partie de l'augmentation régulière des salaires et du niveau plus élevé de la rémunération liée à la performance attribuable à l'amélioration de la performance de la Banque, le tout contrebalancé en partie par la baisse des coûts des avantages du personnel.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* se sont élevés à 43,7 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une baisse de 6,2 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021. La diminution découle principalement de la baisse de la dotation aux amortissements et des charges de loyer attribuable à l'examen stratégique réalisé et à la dépréciation comptabilisée au quatrième trimestre 2021.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 29,9 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une baisse de 0,4 million \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2021, du fait surtout de la rigueur continue en matière de gestion des coûts.

Les *charges de dépréciation et de restructuration* se sont établies à un montant négatif de 0,3 million \$ au deuxième trimestre 2022, en comparaison de charges de dépréciation et de restructuration de 2,2 millions \$ au deuxième trimestre 2021. Au deuxième trimestre 2022, conformément à ses plans quant à l'avenir du travail, la Banque a mis à jour ses hypothèses relatives à la réduction des bureaux corporatifs loués, ce qui a nécessité un ajustement favorable à la provision comptabilisée initialement au quatrième trimestre 2021. Au deuxième trimestre 2021, les charges de restructuration comprenaient essentiellement des honoraires pour les services juridiques et professionnels ainsi que la reprise des indemnités de départ.

### *Ratio d'efficacité*

Le ratio d'efficacité comme présenté a été de 66,3 % au deuxième trimestre 2022, en regard de 71,9 % au deuxième trimestre 2021, et le ratio d'efficacité ajusté a été de 65,2 % pour le deuxième trimestre 2022, contre 69,9 % pour le deuxième trimestre 2021. Ces améliorations découlent d'une hausse du revenu total et d'une baisse des frais autres que d'intérêt comme présentés et ajustés d'un exercice à l'autre.

### **Impôts sur le résultat**

Pour le trimestre clos le 30 avril 2022, les impôts sur le résultat se sont élevés à 14,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,1 %. Ce taux d'imposition effectif inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger et des retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 30 avril 2021, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 14,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,7 %.

### *Augmentation du taux d'imposition fédéral*

Le budget fédéral de 2022 du Canada, qui a été déposé le 7 avril, a annoncé une augmentation permanente du taux d'imposition de 1,5 % pour les membres des groupes de banques et d'assureurs, et qu'une exonération du revenu imposable de 100 millions \$ serait accordée entre les membres d'un même groupe. Le budget présente également un dividende temporaire pour la relance du Canada, au titre duquel un impôt ponctuel de 15 % sur le revenu imposable supérieur à 1 milliard de dollars pour l'année d'imposition 2021 devra être payé en versements égaux sur une période de cinq ans. La Banque prévoit que l'augmentation du taux d'imposition de 1,5 % n'aura pas d'incidence significative sur sa charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice 2022. La Banque n'est pas assujettie au dividende temporaire pour la relance du Canada.

### **SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2022 COMPARATIVEMENT AUX SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2021**

Pour les six mois clos le 30 avril 2022, le résultat net s'est établi à 115,1 millions \$ et le résultat dilué par action, à 2,51 \$, par rapport à un résultat net de 97,9 millions \$, et à un résultat dilué par action de 2,11 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2021. Le résultat net ajusté s'est établi à 121,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, en hausse par rapport à 104,3 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021, et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 2,65 \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, comparativement à celui de 2,26 \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires tenait compte des intérêts versés semestriellement sur les billets avec remboursement de capital à recours limité et du dividende trimestriel déclaré sur les actions privilégiées de série 13 pour les six mois clos le 30 avril 2022, tandis que pour les six mois clos le 30 avril 2021, il tenait compte du dividende déclaré sur les actions privilégiées de série 13 et sur les actions privilégiées de série 15 rachetées en juin 2021.

### **Revenu total**

Le revenu total s'est établi à 517,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, en hausse de 4 % comparativement à celui de 497,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021.

Le *revenu net d'intérêt* a augmenté de 16,5 millions \$ pour atteindre 361,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, en comparaison d'un revenu net d'intérêt de 344,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021. L'augmentation s'explique principalement par la hausse du revenu d'intérêt tiré des prêts commerciaux, contrebalancée en partie par la diminution de la contribution des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels. La marge nette d'intérêt a augmenté de 2 points de base pour s'établir à 1,88 % pour les six mois clos le 30 avril 2022, par rapport à celle de 1,86 % pour les six mois clos le 30 avril 2021, essentiellement pour les mêmes raisons.

Les *autres revenus* ont augmenté de 3,5 millions \$, ou 2 %, pour s'établir à 156,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, par rapport à 152,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021. L'augmentation découlait surtout de la hausse des commissions sur les ventes de fonds communs de placement et de celle des commissions sur prêts attribuable à l'amélioration de l'évaluation des actifs et à l'intensification de l'activité commerciale, qui ont progressé respectivement de 2,0 millions \$ et 1,5 million \$ par rapport aux niveaux auxquels ils se situaient pour les six mois clos le 30 avril 2021, le tout contrebalancé en partie par la baisse des frais et commissions de courtage en valeurs mobilières.

### **Provisions pour pertes sur créances**

Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 3,2 millions \$, pour s'établir à 22,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, en comparaison des provisions de 19,2 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021, du fait essentiellement que des reprises de provisions sur prêts commerciaux avaient été comptabilisées à l'exercice précédent et que les provisions sur prêts commerciaux pour l'exercice considéré ont été plus élevées, ce qui est conforme à la croissance des volumes. Voir la rubrique « Gestion des risques – Risque de crédit » aux pages 17 à 19 du présent rapport de gestion et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

### **Frais autres que d'intérêt**

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 3,6 millions \$, ou 1 %, pour s'établir à 350,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, comparativement à 353,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont diminué de 3,1 millions \$, ou 1 %, pour s'établir à 341,9 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, comparativement à 345,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021.

Les *salaires et avantages du personnel* ont atteint 196,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, une augmentation de 3,6 millions \$, ou 2 %, par rapport aux six mois clos le 30 avril 2021. L'augmentation d'un exercice à l'autre est surtout attribuable à l'augmentation de la rémunération liée à la performance du fait de l'amélioration de la performance de la Banque ainsi qu'à la hausse des charges d'assurance collective.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* se sont établis à 88,7 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, une diminution de 9,6 millions \$ par rapport aux frais d'occupation de locaux et technologie pour les six mois clos le 30 avril 2021. La diminution découle principalement de la baisse de la dotation aux amortissements et des charges de loyer attribuable à l'examen stratégique réalisé et à la dépréciation comptabilisée au quatrième trimestre 2021.

Pour les six mois clos le 30 avril 2022, les *autres frais autres que d'intérêt* ont progressé de 2,9 millions \$ pour s'établir à 62,8 millions \$ par rapport aux six mois clos le 30 avril 2021. La progression découlait surtout de la hausse des honoraires professionnels et des frais de services-conseils ainsi que de l'accroissement des frais de publicité, de développement des affaires et de déplacement.

Les *charges de dépréciation et de restructuration* ont diminué de 0,4 million \$, pour s'établir à 2,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, comparativement à 2,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021. Ce poste comprend les charges liées à l'examen stratégique ainsi que les charges de restructuration. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » pour plus de précisions.

#### **Ratio d'efficacité**

Le ratio d'efficacité comme présenté a été de 67,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2022, en comparaison de 71,1 % pour les six mois clos le 30 avril 2021, et le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 66,1 % pour les six mois clos le 30 avril 2022, comparativement à celui de 69,4 % pour les six mois clos le 30 avril 2021. Ces améliorations découlent d'une hausse du revenu total et d'une baisse des frais autres que d'intérêt comme présentés et ajustés d'un exercice à l'autre. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre.

#### **Impôts sur le résultat**

Pour les six mois clos le 30 avril 2022, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 29,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,5 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger et aux retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour les six mois clos le 30 avril 2021, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 26,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,3 %.

## **DEUXIÈME TRIMESTRE 2022 COMPARATIVEMENT AU PREMIER TRIMESTRE 2022**

Le résultat net s'est établi à 59,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2022, comparativement à un résultat net de 55,5 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,17 \$ pour le premier trimestre 2022. Le résultat net ajusté s'est établi à 61,6 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,39 \$ pour le deuxième trimestre 2022, par rapport à un résultat net de 59,5 millions \$ et à un résultat dilué par action de 1,26 \$ pour le premier trimestre 2022. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires tenait compte du dividende trimestriel déclaré sur les actions privilégiées de série 13 au deuxième trimestre 2022, tandis qu'au premier trimestre 2022, il tenait compte des intérêts versés semestriellement sur les billets avec remboursement de capital à recours limité et du dividende trimestriel déclaré sur les actions privilégiées de série 13.

Le revenu total a augmenté de 2,1 millions \$ pour atteindre 259,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022, comparativement à un revenu total de 257,5 millions \$ pour le trimestre précédent.

Le revenu net d'intérêt a diminué de 0,8 million \$ séquentiellement, pour s'établir à 180,1 millions \$. La diminution reflète essentiellement l'incidence défavorable du fait que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins, une diminution de la contribution des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels et de l'accroissement des coûts de financement, contrebalancée en grande partie par la hausse du revenu attribuable aux prêts commerciaux. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,87 % au deuxième trimestre 2022, une baisse de 1 point de base par rapport à celle de 1,88 % pour le premier trimestre 2022.

Les autres revenus ont totalisé 79,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022, une augmentation de 2,9 millions \$ par rapport à 76,6 millions \$ pour le trimestre précédent attribuable principalement à l'accroissement des revenus tirés des instruments financiers et à celui des frais et commissions de courtage en valeurs mobilières.

Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 13,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022, une hausse de 3,6 millions \$ comparativement aux provisions de 9,4 millions \$ pour le premier trimestre 2022. La hausse s'explique surtout par les provisions plus élevées sur les prêts productifs, en raison de l'augmentation des volumes et du changement défavorable des scénarios économiques prospectifs et de leur pondération probabiliste respective. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 5,8 millions \$ par rapport à ceux de 177,9 millions \$ au premier trimestre 2022 pour se fixer à 172,1 millions \$ au deuxième trimestre 2022, la diminution des autres frais autres que d'intérêt et les reprises de charges de restructuration ayant été contrebalancées en partie par l'augmentation des salaires et avantages du personnel imputable à la rémunération liée à la performance plus élevée. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 169,4 millions \$ au deuxième trimestre 2022, une baisse de 3,2 millions \$ qui s'explique principalement par les mêmes raisons, à l'exclusion des charges de restructuration.

# ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

TABLEAU 7  
BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars (non audité)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès de banques	1 221 727 \$	667 123 \$
Valeurs mobilières	6 693 358	6 499 193
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 252 494	2 764 281
Prêts et acceptations, montant net	35 644 996	33 449 707
Autres actifs	1 505 379	1 696 720
	<b>48 317 954 \$</b>	<b>45 077 024 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	25 241 803 \$	22 988 229 \$
Autres passifs	7 929 270	7 842 613
Dette liée aux activités de titrisation	11 772 139	11 255 530
Dette subordonnée	685 397	349 782
Capitaux propres	2 689 345	2 640 870
	<b>48 317 954 \$</b>	<b>45 077 024 \$</b>

Au 30 avril 2022, l'actif total s'élevait à 48,3 milliards \$, une augmentation de 7 % comparativement à 45,1 milliards \$ au 31 octobre 2021, ce qui s'explique principalement par le niveau plus élevé à la fois des prêts et des liquidités.

## Liquidités

Les liquidités <sup>(1)</sup> se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 30 avril 2022, ces actifs totalisaient 11,2 milliards \$, une hausse de 1,2 milliard \$ par rapport à 9,9 milliards \$ au 31 octobre 2021.

La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les liquidités représentaient 23 % de l'actif total au 30 avril 2022, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2021.

## Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 35,6 milliards \$ au 30 avril 2022, une hausse de 2,2 milliards \$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2021. Au cours du premier semestre 2022, la solide croissance des prêts commerciaux a été contrebalancée en partie par une diminution des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels.

Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 16,7 milliards \$ au 30 avril 2022, une augmentation de 2,6 milliards \$, ou 18 %, depuis le 31 octobre 2021. Les volumes de financement d'inventaires ont augmenté de 1,6 milliard \$ au premier semestre 2022, du fait de la croissance interne du nombre net de nouveaux courtiers et de la hausse des coûts des biens attribuable à la demande élevée par les consommateurs. La hausse des prêts immobiliers a également contribué à l'augmentation.

Les prêts personnels s'établissaient à 3,5 milliards \$ au 30 avril 2022, une diminution de 0,2 milliard \$ depuis le 31 octobre 2021, en raison surtout du recul continu du portefeuille de prêts à l'investissement.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,7 milliards \$ au 30 avril 2022, une baisse de 0,2 milliard \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2021. Comparativement au trimestre précédent clos le 31 janvier 2022, les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,2 milliard \$, ou 1 %. Comme il est mentionné à la rubrique « Faits saillants », dans le cadre de son plan visant à relancer la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, la Banque a réalisé un examen de bout en bout du processus d'octroi de prêt hypothécaire du canal des courtiers et de celui des succursales et a déterminé quelles améliorations devaient être apportées et les possibilités d'harmonisation et de simplification. Ces améliorations devraient graduellement porter leurs fruits et contribuer davantage à la stabilisation des niveaux de prêts.

## Autres actifs

Les autres actifs s'établissaient à 1,5 milliard \$ au 30 avril 2022, en baisse de 0,2 milliard \$, ou 11 %, depuis le 31 octobre 2021, en raison essentiellement du montant moins élevé des comptes débiteurs.

[1] Mesure financière supplémentaire.

## PASSIF

### Dépôts

Les dépôts ont augmenté de 2,3 milliards \$, ou 10 %, pour s'établir à 25,2 milliards \$ au 30 avril 2022, contre des dépôts de 23,0 milliards \$ au 31 octobre 2021, ce qui est conforme à la croissance des prêts. Les dépôts de particuliers s'établissaient à 19,8 milliards \$ au 30 avril 2022, en hausse de 1,6 milliard \$ depuis le 31 octobre 2021, en raison surtout du renforcement et de l'élargissement des relations avec les conseillers et les courtiers qui ont donné lieu à une augmentation des dépôts à vue et sur préavis ainsi que des dépôts à terme. Les dépôts de particuliers représentaient 78 % du total des dépôts au 30 avril 2022, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2021, et ont contribué à la bonne position de la Banque en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 0,6 milliard \$ au cours de la même période pour s'établir à 5,5 milliards \$, du fait d'une augmentation du financement de gros, y compris l'émission d'obligations sécurisées de 300,0 millions \$, comme il est mentionné à la rubrique « Faits saillants » ci-dessus.

### Autres passifs

Les autres passifs s'établissaient à 7,9 milliards \$ au 30 avril 2022, une hausse de 0,1 milliard \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2021.

### Dettes liées aux activités de titrisation

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,5 milliard \$, ou 5 %, par rapport à celle au 31 octobre 2021, et s'établissait à 11,8 milliards \$ au 30 avril 2022. Depuis le début de l'exercice, la titrisation de prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL, complétée par d'autres financements garantis, a plus que contrebalancé les échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les remboursements normaux.

### Dettes subordonnées

La dette subordonnée était de 685,4 millions \$ au 30 avril 2022, contre 349,8 millions \$ au 31 octobre 2021, ce qui s'explique par l'émission de billets de 350,0 millions \$, comme il est mentionné à la rubrique « Faits saillants » ci-dessus. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque tout en offrant aux déposants des mesures de protection additionnelles.

## CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 2 689,3 millions \$ au 30 avril 2022, comparativement à 2 640,9 millions \$ au 31 octobre 2021. Les résultats non distribués ont augmenté de 63,7 millions \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2021, en raison surtout de la contribution de 115,1 millions \$ du résultat net, contrebalancée en partie par les dividendes. La Banque a également racheté 401 200 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, de sorte que les actions ordinaires ont diminué de 10,8 millions \$ et les résultats non distribués, de 6,4 millions \$ au premier semestre 2022. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » ci-après et l'état de la variation des capitaux propres consolidé.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 55,94 \$ au 30 avril 2022, comparativement à 53,99 \$ au 31 octobre 2021.

## GESTION DES FONDS PROPRES

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) requiert des banques qu'elles respectent les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF, la Banque doit maintenir des niveaux minimums de fonds propres en fonction de divers critères. Les fonds propres de catégorie 1, qui constituent la forme de fonds propres la plus permanente et la plus subordonnée, comportent deux composantes : les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 1 sont essentiellement composés d'actions ordinaires pour assurer que l'exposition au risque est adossée à des fonds propres de grande qualité. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent des instruments de fonds propres complémentaires et contribuent à la solidité globale d'une institution financière sur une base permanente. Les institutions sont tenues de respecter des normes de fonds propres minimales axées sur le risque en fonction de leur exposition au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de marché. Conformément à la ligne directrice du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, y compris la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

### Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

#### *Modifications aux exigences de fonds propres, de levier et de liquidité et aux obligations d'information connexes*

Le 31 janvier 2022, le BSIF a annoncé qu'il avait apporté des modifications aux normes de fonds propres, aux exigences de levier, aux normes de liquidité et aux exigences connexes en matière de communication de renseignements qui intègrent les réformes bancaires définitives de Bâle III et d'autres ajustements tout en tenant compte du contexte des institutions de dépôt fédérales. La version révisée des règles publiée concerne les lignes directrices *Normes de fonds propres* (NFP), *Exigences de levier* (EL), *Normes de liquidité* (NL),

*Normes de fonds propres et de liquidité des petites et moyennes institutions de dépôt (PMB)*, de même que les exigences distinctes de communication de renseignements au titre du troisième pilier applicables aux BISi et aux PMB. La plupart de ces règles révisées entreront en vigueur au deuxième trimestre de l'exercice 2023 pour la Banque et celles liées au risque lié au rajustement de la valeur du crédit, au début de 2024. La Banque a mis sur pied une équipe de projet qui évalue à l'heure actuelle l'incidence de ces nouvelles exigences réglementaires, ainsi que les modifications possibles aux besoins en matière de systèmes et de données, aux processus et aux obligations d'information.

#### *Assurance fournie par les relevés de fonds propres, de levier et de liquidité*

Le 31 mars 2022, le BSIF a publié le projet de ligne directrice Assurance fournie par les relevés de capital/fonds propres, de levier et de liquidité pour avis et commentaires publics. Le projet de ligne directrice a pour but de mieux informer les auditeurs et les institutions des vérifications à effectuer sur leurs relevés réglementaires, et ce, afin de clarifier et d'harmoniser les attentes du BSIF en matière d'assurance pour l'ensemble des institutions financières fédérales (IFF). Le BSIF prévoit finaliser sa ligne directrice au deuxième semestre 2022. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence possible de ce projet de ligne directrice sur ses processus de préparation des relevés réglementaires.

### Ratios des fonds propres réglementaires

Le tableau 8 présente les fonds propres réglementaires et l'actif pondéré en fonction des risques (APR) qui servent au calcul des ratios des fonds propres réglementaires. La Banque s'est conformée aux exigences en matière de fonds propres du BSIF tout au long de l'exercice.

TABLEAU 8  
FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Fonds propres réglementaires <sup>(1)</sup></b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	2 101 743 \$	2 038 761 \$
Fonds propres de catégorie 1	2 345 395 \$	2 283 297 \$
Total des fonds propres	2 797 791 \$	2 730 005 \$
<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques <sup>(2)</sup></b>	<b>22 557 131 \$</b>	<b>20 007 010 \$</b>
<b>Ratios des fonds propres réglementaires</b>		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,3 %	10,2 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,4 %	11,4 %
Ratio total des fonds propres	12,4 %	13,7 %

(1) Les ratios des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres avant l'application des dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues étaient respectivement de 9,3 %, 10,3 % et 12,4 % au 30 avril 2022.

(2) Calculé au moyen de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,3 % au 30 avril 2022, par rapport à 10,2 % au 31 octobre 2021, un niveau supérieur à l'exigence réglementaire minimale et au niveau cible fixé par la direction de la Banque. La diminution par rapport au 31 octobre 2021 découle surtout de l'accroissement de l'actif pondéré en fonction des risques, contrebalancé en partie par la génération de fonds propres en interne. Ce niveau de fonds propres procure la souplesse voulue à l'appui du plan stratégique de la Banque.

### RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôts fédérales doivent maintenir constamment un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 %. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,7 % au 30 avril 2022 et dépassait les exigences réglementaires.

TABLEAU 9  
RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
Fonds propres de catégorie 1	2 345 395 \$	2 283 297 \$
Total des expositions	49 603 268 \$	44 973 981 \$
Ratio de levier selon Bâle III <sup>(1)</sup>	4,7 %	5,1 %

(1) Le ratio de levier selon Bâle III, avant les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues, s'établissait à 4,7 % au 30 avril 2022.

## **INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ (FPUNV)**

Au 25 mai 2022, 5 000 000 d'actions privilégiées de série 13 et 43 223 087 actions ordinaires étaient en circulation et 1 297 468 options d'achat d'actions étaient en cours.

En vertu des dispositions relatives aux FPUNV, les instruments de fonds propres doivent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV se produit, les instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV au 30 avril 2022, soit les actions privilégiées de catégorie A, série 13, les débetures subordonnées venant à échéance le 22 juin 2022, les débetures subordonnées venant à échéance le 15 juin 2032, ainsi que les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCL), série 1 seraient convertis en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; et ii) le cours des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en presumant qu'il n'y avait pas d'intérêts courus et qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV seraient convertis au total en un maximum de 190 000 000 d'actions ordinaires, ce qui aurait un effet dilutif de 81,5 % selon le nombre d'actions ordinaires en circulation au 30 avril 2022.

## **OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS**

Le 10 décembre 2021, la Banque a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (TSX) et du BSIF concernant le rachat à des fins d'annulation d'un maximum de 875 000 de ses actions ordinaires, représentant environ 2 % du nombre total de ses actions en circulation au 1<sup>er</sup> décembre 2021, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA).

L'OPRCNA a débuté le 15 décembre 2021 et se terminera à la date à laquelle la Banque réalisera le rachat de 875 000 actions dans le cadre de l'OPRCNA ou lorsque la Banque donnera un avis de fin anticipée. Si la Banque ne met pas fin à l'OPRCNA de façon anticipée, l'OPRCNA se terminera le 14 décembre 2022. Au cours du semestre clos le 30 avril 2022, la Banque a racheté 401 200 actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA à un prix moyen de 42,91 \$ par action pour un montant total de 17,2 millions \$, dont une tranche de 10,8 millions \$ a été portée en réduction des actions ordinaires et une tranche de 6,4 millions \$, en réduction des résultats non distribués.

## **DIVIDENDES**

Le 31 mai 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,45 \$ par action ordinaire payable le 1<sup>er</sup> août 2022 aux actionnaires inscrits en date du 4 juillet 2022. Ce dividende trimestriel a augmenté de 2 % par rapport au dividende déclaré au trimestre précédent et de 13 % en regard de celui déclaré à la période correspondante de l'exercice précédent. Le conseil a également déterminé que les actions attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront libellées en actions ordinaires émises par la trésorerie de l'entreprise sans escompte.

## **GESTION DES RISQUES**

Du fait de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques ayant trait principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, diverses politiques de gestion des risques et limites de risque ainsi que d'autres contrôles ont été mis en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le rendement compte tenu des risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour de plus amples renseignements sur le cadre de gestion des risques de la Banque, voir la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » à la page 53 du rapport annuel 2021 de la Banque.

## **INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie mondiale. Depuis, différents gouvernements ont mis en œuvre des mesures d'urgence telles que des restrictions de voyage, des restrictions frontalières, des fermetures d'entreprises et des règles de distanciation physique afin de réduire la propagation du virus. Les gouvernements et les autres entités de réglementation ont également mis en place des programmes d'allègement à l'intention des particuliers et des entreprises et modifié leur politique monétaire pour stabiliser l'économie.

En réponse à la pandémie de COVID-19, la Banque a fait de la santé et la sécurité de ses clients et de ses employés une priorité. Elle a amélioré les services en ligne et télébancaires pour mieux servir les clients à distance et a mis en œuvre l'ensemble des directives de santé publique dans ses succursales et ses bureaux. La Banque a également adopté des mesures pour offrir des allègements en matière de crédit aux clients aux prises avec des difficultés financières en raison de la pandémie. La Banque continue de collaborer avec ses clients particuliers et commerciaux pour gérer les répercussions de cette crise sans précédent et les a soutenus en offrant des solutions uniques en fonction de leur situation.



Récemment, les mesures d'urgence ont été graduellement levées au Canada. Toutefois, les restrictions mises en place au cours des deux dernières années pour tenter de limiter la propagation de la COVID-19 ont eu une incidence considérable sur les activités commerciales et l'économie. Ces mesures ont accru certains des risques auxquels la Banque est exposée, à plus forte raison si l'on considère l'incertitude liée à l'ampleur et à la durée de la pandémie. La pandémie continue d'évoluer, et tant que le virus ne représentera plus une menace pour les conditions sanitaires mondiales, son incidence sur l'économie mondiale demeure difficile à prévoir, mettant en péril la solvabilité de certains segments de clientèle de la Banque et intensifiant la volatilité sur les marchés financiers. La détérioration des conditions de crédit et de la conjoncture du marché découlant de la pandémie pourrait également nuire davantage à la position stratégique de la Banque, à ses pertes de crédit attendues et à ses résultats.

Le cadre de gestion des risques de la Banque prévoit les mécanismes nécessaires pour lui permettre de gérer les répercussions de la crise sur ses activités commerciales. Les principaux facteurs de risque liés aux activités de la Banque sont décrits à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » à la page 53 du rapport annuel 2021 de la Banque. Pour de plus amples renseignements sur les incidences de la pandémie de COVID-19, voir la rubrique « Autres risques susceptibles d'influencer les résultats futurs » à la page 79.

## RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit du portefeuille de prêts de la Banque.

### Incertitude de mesure des estimations de pertes de crédit attendues

Pour tenir compte de l'incidence en constante évolution de la pandémie et d'autres changements à la conjoncture macroéconomique de la Banque, cette dernière a mis à jour ses scénarios économiques pour évaluer les corrections de valeur pour pertes sur créances au 30 avril 2022. Dans le cadre de l'approche de la Banque pour évaluer les pertes de crédit attendues au 30 avril 2022, des pondérations probabilistes ont été attribuées aux trois scénarios, à savoir les scénarios « de base », « pessimiste » et « optimiste », lesquels sont décrits plus en détail à la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est sensible aux données utilisées dans les modèles, notamment les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios prospectifs et leur pondération respective. La pleine ampleur de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des faits nouveaux macroéconomiques récents sur l'économie du Canada et celle des États-Unis est incertaine. Il demeure donc difficile de prédire si ces facteurs pourraient entraîner des radiations d'un niveau significatif dans l'avenir ou si la Banque devra comptabiliser d'autres augmentations de ses corrections de valeur pour pertes sur créances ou la reprise d'une tranche importante de celles-ci au cours de périodes ultérieures.

### Provisions pour pertes sur créances

#### *Deuxième trimestre 2022 comparativement au deuxième trimestre 2021*

Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 13,0 millions \$, en hausse de 10,6 millions \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2021, du fait principalement des reprises de provisions sur les prêts productifs de 9,9 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent. L'incidence du changement défavorable des scénarios économiques prospectifs et de leur pondération probabiliste respective a également contribué à la hausse. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 15 points de base pour le trimestre, contre 3 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes sur les prêts productifs ont été de 7,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022 en comparaison d'une reprise de provision de 9,9 millions \$ au deuxième trimestre 2021, reflétant essentiellement la hausse des provisions sur le portefeuille de prêts commerciaux, ce qui est conforme à la croissance des volumes.

Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés ont été de 5,5 millions \$, en baisse de 6,9 millions \$, du fait de la diminution des provisions dans les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires résidentiels.

#### *Six mois clos le 30 avril 2022 comparativement aux six mois clos le 30 avril 2021*

Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 3,2 millions \$, ou 17 %, pour totaliser 22,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, en comparaison des six mois clos le 30 avril 2021, en raison essentiellement du fait des reprises de provisions sur prêts productifs de 10,8 millions \$ et de la hausse des provisions sur prêts dépréciés à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes sur les prêts productifs ont augmenté de 23,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022 en comparaison des six mois clos le 30 avril 2021, en raison surtout des reprises de provisions sur les prêts commerciaux réalisées à la période correspondante de l'exercice précédent ainsi que des provisions plus élevées comptabilisées au cours de la période considérée sur les prêts commerciaux, ce qui est conforme à la croissance des volumes. Les provisions sur les prêts hypothécaires résidentiels demeurent basses, du fait en partie de la solidité du marché de l'habitation résidentielle.

Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés ont diminué de 20,6 millions \$ en comparaison des six mois clos le 30 avril 2021, pour s'établir à 9,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022, en raison du montant moins élevé des provisions sur toutes les catégories de prêts dépréciés.

#### *Deuxième trimestre 2022 comparativement au premier trimestre 2022*

Le total des provisions pour pertes sur créances s'est établi à 13,0 millions \$, en hausse de 3,6 millions \$, ou 38 %, en comparaison de celui du premier trimestre 2022, ce qui s'explique par la hausse des provisions sur les prêts productifs et les prêts dépréciés. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 15 points de base, contre 11 points de base pour le trimestre précédent.

Les provisions pour pertes sur prêts productifs ont été de 7,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2022 en comparaison de 5,5 millions \$ au premier trimestre 2022, reflétant essentiellement la hausse des provisions sur le portefeuille de prêts commerciaux attribuable à la croissance des volumes et au changement défavorable de scénarios économiques prospectifs et de leur pondération probabiliste respective.

Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés de 5,5 millions \$ ont augmenté de 1,5 million \$, la hausse des provisions sur les prêts personnels et les prêts hypothécaires résidentiels dépréciés ayant été contrebalancée en partie par la baisse des provisions sur les prêts commerciaux.

TABLEAU 10  
PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Prêts personnels</b>					
Prêts productifs (stades 1 et 2)	1 997 \$	4 026 \$	(1 466) \$	6 023 \$	(1 773) \$
Prêts dépréciés (stade 3)	3 095	(4 092)	2 700	(997)	5 298
	5 092	(66)	1 234	5 026	3 525
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>					
Prêts productifs (stades 1 et 2)	648	970	(2 854)	1 618	(1 075)
Prêts dépréciés (stade 3)	750	(1 518)	5 332	(768)	7 630
	1 398	(548)	2 478	850	6 555
<b>Prêts commerciaux <sup>(1)</sup></b>					
Prêts productifs (stades 1 et 2)	4 895	491	(5 595)	5 386	(7 954)
Prêts dépréciés (stade 3)	1 615	9 523	4 283	11 138	17 074
	6 510	10 014	(1 312)	16 524	9 120
<b>Total des prêts</b>					
Prêts productifs (stades 1 et 2)	7 540	5 487	(9 915)	13 027	(10 802)
Prêts dépréciés (stade 3)	5 460	3 913	12 315	9 373	30 002
Provision pour pertes sur créances	13 000 \$	9 400 \$	2 400 \$	22 400 \$	19 200 \$
En pourcentage des prêts et acceptations moyens	0,15 %	0,11 %	0,03 %	0,13 %	0,12 %

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

### Corrections de valeur pour pertes sur créances

Les corrections de valeur pour pertes sur prêts dépréciés ont diminué de 18,4 millions \$ par rapport à celles au 31 octobre 2021, du fait surtout des radiations des comptes précédemment provisionnés dans le portefeuille de prêts commerciaux. Les corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs se sont établies à 121,9 millions \$ au 30 avril 2022, une hausse de 13,8 millions \$ par rapport à celles au 31 octobre 2021.

TABLEAU 11  
CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Corrections de valeur pour pertes sur prêts</b>		
Prêts personnels	52 926 \$	53 086 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	15 022	15 404
Prêts commerciaux	122 494	126 566
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts</b>	190 442	195 056
<b>Corrections de valeur pour pertes liées aux risques hors bilan</b>	6 420	7 522
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur créances</b>	196 862 \$	202 578 \$
Corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs (stades 1 et 2)	121 854 \$	108 064 \$
Corrections de valeur pour pertes sur prêts dépréciés (stade 3)	68 588	86 992
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts</b>	190 442 \$	195 056 \$

## Prêts dépréciés

Les prêts dépréciés bruts ont totalisé 188,1 millions \$ au 30 avril 2022, en baisse de 62,8 millions \$, ou 25 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2021, du fait principalement des remboursements favorables et des radiations des comptes précédemment provisionnés dans le portefeuille de prêts commerciaux. Voir la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour de plus amples renseignements.

TABLEAU 12

### PRÊTS DÉPRÉCIÉS

En milliers de dollars, sauf les pourcentages (non audité)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Prêts dépréciés bruts</b>		
Prêts personnels	11 546 \$	16 201 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	52 131	58 192
Prêts commerciaux	124 420	176 517
	<b>188 097 \$</b>	<b>250 910 \$</b>
<b>Corrections de valeur pour pertes sur prêts dépréciés (stade 3)</b>		
Prêts personnels	(3 062) \$	(9 471) \$
Prêts hypothécaires résidentiels	(2 177)	(4 209)
Prêts commerciaux	(63 349)	(73 312)
	<b>(68 588) \$</b>	<b>(86 992) \$</b>
<b>Prêts dépréciés nets</b>		
Prêts personnels	8 484 \$	6 730 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	49 954	53 983
Prêts commerciaux	61 071	103 205
	<b>119 509 \$</b>	<b>163 918 \$</b>
<b>Prêts dépréciés en % des prêts et des acceptations</b>		
Bruts	0,52 %	0,75 %
Nets	0,33 %	0,49 %

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond à la perte financière que pourrait subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel de taux d'intérêt vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le tableau ci-dessous fournit une mesure de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt de la Banque au 30 avril 2022. Tel que présenté, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

TABLEAU 13

### ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE STRUCTUREL DE TAUX D'INTÉRÊT

En milliers de dollars (non audité)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt</b>		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	12 173 \$	15 635 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(35 210) \$	(33 420) \$

### **Fin du taux offert en dollars canadiens**

En octobre 2020, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a été constitué pour analyser l'état actuel du taux offert en dollars canadiens (CDOR) et pour formuler des recommandations. En décembre 2021, le Groupe de travail sur le TARCOM a recommandé que l'administrateur du taux CDOR, soit Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), en cesse la publication pour toutes les échéances restantes à partir de la fin de juin 2024. À la suite de la consultation publique, RBSL a émis un avis de cessation du CDOR le 16 mai 2022 indiquant que le calcul et la publication du CDOR pour toutes les échéances cesseront définitivement immédiatement après la dernière publication le vendredi 28 juin 2024.

La Banque a mis en place un programme à l'échelle de l'entreprise visant à assurer la transition des taux interbancaires offerts vers des taux sans risque. Le programme s'est concentré sur l'identification et la quantification de l'exposition de la Banque à divers taux d'intérêt de référence, sur la capacité de négocier des produits indexés à des taux alternatifs sans risque, notamment l'évaluation des changements aux systèmes et des incidences sur la comptabilité de couverture, ainsi que sur l'évaluation du libellé actuel de ses modifications contractuelles. La Banque a mis en place des plans détaillés, des processus et des procédures visant à soutenir le remplacement de son exposition aux taux interbancaires offerts par des taux sans risque.

### **RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT**

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les exigences visant les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement.

La Banque maintient des liquidités et un financement qui sont appropriés aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites de son profil de risque.

La Banque surveille quotidiennement les liquidités et veille à ce que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies, en accordant une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue sa réserve de liquidités. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence de la banque centrale. Les besoins sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La Banque reçoit des dépôts de clients particuliers, commerciaux et institutionnels et a accès à du financement de gros de sources diversifiées. De plus, la Banque obtient des dépôts de particuliers par différents canaux, notamment le réseau de succursales au Québec et par l'entremise de conseillers et de courtiers, ainsi que le canal numérique. Les options de financement de gros comprennent la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité de gestion de l'actif et du passif, le comité exécutif et le conseil d'administration.

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée Normes de liquidité (NL), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF) conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de 30 jours.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2022, la Banque se conformait à la ligne directrice NL.

## Notes de crédit

Les dépôts de particuliers constituent la principale source de financement de la Banque. La Banque accède également aux marchés de gros afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque d'obtenir ce type de financement, en particulier du financement des ventes en gros, est liée aux notes de crédit attribuées par les agences de notation comme DBRS Morningstar (DBRS) et S&P Global Rating Services (S&P). Les révisions des notes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les autres obligations de garantie.

Les modifications aux notes de crédit pourraient également avoir une incidence sur la participation de la Banque à d'autres arrangements bancaires. La Banque assure une surveillance régulière de l'incidence d'un déclassement hypothétique de sa note de crédit sur les exigences en matière de garantie. Au 30 avril 2022, les garanties additionnelles qui seraient requises dans l'éventualité d'une baisse d'un cran à trois crans de la note de crédit sont négligeables.

Le 16 décembre 2021, DBRS a confirmé les notes de crédit d'émetteur à long et à court terme de A (bas) et de R-1 (bas) de la Banque. De plus, DBRS a maintenu sa perspective à stable.

Le 27 avril 2022, S&P a confirmé les notes de crédit d'émetteur à long et à court terme de BBB et de A-2 de la Banque, attribuant une perspective à stable.

Le tableau 14 présente les notes de crédit de la Banque que lui ont attribuées les agences de notation.

TABLEAU 14  
NOTES DE CRÉDIT  
Au 30 avril 2022

	DBRS <sup>(1)</sup>	S&P <sup>(2)</sup>
Dépôts et dette à long terme	A (faible)	BBB
Obligations sécurisées	AAA	s. o.
Instruments à court terme	R-1 (faible)	A-2
Dette subordonnée admissible comme FPUNV	BBB (faible)	BB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles comme FPUNV	BB (élevée)	BB-
Actions privilégiées admissibles comme FPUNV	Pfd-3	BB-
Perspective	Stable	Stable

[1] Chaque catégorie de note de DBRS est accompagnée de l'une des trois tendances - « positive », « stable », « négative » - et de la mention « sous examen ». La tendance qui accompagne la note de crédit donne aux investisseurs des indications relativement à l'avis de DBRS sur les perspectives de la notation en question. Cependant, les investisseurs ne doivent pas présumer qu'une tendance positive ou négative est nécessairement indicative de l'imminence de la modification d'une note.

[2] Une perspective de notation attribuée par S&P est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (en général de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques ou financières est pris en considération dans la détermination d'une perspective de notation. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de note de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de notation déterminées par S&P et leur signification sont les suivantes : « positive » signifie que la note pourrait être haussée; « négative » signifie que la note pourrait être abaissée; « stable » signifie qu'il est peu probable que la note change; « en développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée.

## Échéance contractuelle des actifs et des passifs

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs à leur valeur comptable (p. ex., au coût amorti ou à la juste valeur) aux dates de clôture ci-après. Les détails ayant trait à l'échéance contractuelle constituent une source d'information pour la gestion du risque d'illiquidité.

TABLEAU 15  
ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE DES ACTIFS ET DES PASSIFS

Au 30 avril 2022

En milliers de dollars (non audité)	À terme							Aucune échéance	Total
	De 0 à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
<b>Actif</b>									
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	69 807 \$	69 807 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	1 041 031	—	—	—	—	—	—	110 889	1 151 920
Valeurs mobilières	926 723	489 413	704 252	298 414	658 913	1 936 914	1 457 232	221 497	6 693 358
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 110 143	91 981	50 370	—	—	—	—	—	3 252 494
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>									
Prêts personnels	22 201	34 991	36 341	13 858	51 899	9 671	5 223	3 303 936	3 478 120
Prêts hypothécaires résidentiels	792 251	862 030	607 631	468 937	1 734 046	10 990 010	90 217	109 617	15 654 739
Prêts commerciaux	2 505 538	999 337	983 732	820 006	3 039 529	2 688 353	1 598 053	3 959 031	16 593 579
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	109 000	—	—	—	—	—	—	—	109 000
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	(190 442)	(190 442)
	3 428 990	1 896 358	1 627 704	1 302 801	4 825 474	13 688 034	1 693 493	7 182 142	35 644 996
<b>Autres</b>	1 862	413	1 686	187	482	286	—	1 500 463	1 505 379
<b>Actif total</b>	<b>8 508 749 \$</b>	<b>2 247 815 \$</b>	<b>2 384 012 \$</b>	<b>1 601 402 \$</b>	<b>5 484 869 \$</b>	<b>15 625 234 \$</b>	<b>3 150 725 \$</b>	<b>9 084 798 \$</b>	<b>48 317 954 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>									
<b>Dépôts</b>									
Dépôts de particuliers <sup>(1)</sup>	1 684 699 \$	1 506 301 \$	1 819 712 \$	2 119 115 \$	3 209 581 \$	2 259 434 \$	48 693 \$	7 113 536 \$	19 761 071 \$
Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts <sup>(1)</sup>	292 047	118 066	99 567	77 707	195 960	47 778	1 272	1 650 324	2 482 721
Dépôts de gros	670 292	608 335	73 000	5 000	400 403	692 527	—	—	2 449 557
Obligations sécurisées	—	—	—	—	—	548 454	—	—	548 454
	2 647 038	2 232 702	1 992 279	2 201 822	3 805 944	3 548 193	49 965	8 763 860	25 241 803
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert <sup>(2)</sup>	539 647	97 698	12 533	89	307 762	1 015 121	1 097 542	8 735	3 079 127
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	2 606 792	187 429	147 064	—	—	—	—	—	2 941 285
Autres passifs	112 296	3 285	3 255	3 220	25 447	24 394	72 197	1 664 764	1 908 858
Dettes liées aux activités de titrisation <sup>(3)</sup>	520 763	343 112	585 100	188 623	1 200 703	7 338 749	1 716 652	(121 563)	11 772 139
Dettes subordonnées <sup>(4)</sup>	337 486	—	—	—	—	—	347 911	—	685 397
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	2 689 345	2 689 345
<b>Passifs et capitaux propres totaux</b>	<b>6 764 022 \$</b>	<b>2 864 226 \$</b>	<b>2 740 231 \$</b>	<b>2 393 754 \$</b>	<b>5 339 856 \$</b>	<b>11 926 457 \$</b>	<b>3 284 267 \$</b>	<b>13 005 141 \$</b>	<b>48 317 954 \$</b>

(1) Il est présumé que les éléments pouvant être recouverts à vue n'ont pas d'échéance précise.

(2) Les montants sont fonction de l'échéance contractuelle résiduelle de la valeur sous-jacente.

(3) Les flux de trésorerie de titrisation de prêts personnels suivent un modèle de remboursement anticipé.

(4) Comprend des billets de 350,0 millions \$ venant à échéance le 22 juin 2027 qui feront l'objet d'un rachat le 22 juin 2022, tel que l'a annoncé la Banque le 3 mai 2022.

En milliers de dollars (non audité)	À terme								Total
	De 0 à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance	
<b>Actifs</b>									
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	69 002 \$	69 002 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	472 093	—	—	25 000	—	—	—	101 028	598 121
<b>Valeurs mobilières</b>	700 462	236 520	545 582	95 149	1 306 974	1 658 171	1 631 214	325 121	6 499 193
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>	2 216 738	311 441	94 118	91 988	49 996	—	—	—	2 764 281
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>									
Prêts personnels	35 591	16 087	17 350	29 578	81 966	27 021	6 729	3 467 019	3 681 341
Prêts hypothécaires résidentiels	854 713	834 365	1 058 118	910 309	1 789 023	10 246 094	47 017	117 360	15 856 999
Prêts commerciaux	2 456 796	922 397	1 163 813	752 675	2 539 074	2 462 739	1 484 525	2 324 404	14 106 423
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	[195 056]	[195 056]
	3 347 100	1 772 849	2 239 281	1 692 562	4 410 063	12 735 854	1 538 271	5 713 727	33 449 707
<b>Autres</b>	2 524	594	1 344	213	628	396	—	1 691 021	1 696 720
<b>Actifs totaux</b>	6 738 917 \$	2 321 404 \$	2 880 325 \$	1 904 912 \$	5 767 661 \$	14 394 421 \$	3 169 485 \$	7 899 899 \$	45 077 024 \$
<b>Passifs et capitaux propres</b>									
<b>Dépôts</b>									
Dépôts de particuliers <sup>(1)</sup>	1 857 632 \$	1 689 257 \$	1 718 259 \$	1 531 813 \$	3 337 987 \$	1 932 861 \$	38 926 \$	6 044 309 \$	18 151 044 \$
Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts <sup>(1)</sup>	78 551	177 233	224 022	132 476	135 507	36 978	1 214	1 744 226	2 530 207
Dépôts de gros	507 500	232 000	243 270	346 341	401 908	327 422	—	—	2 058 441
Obligations sécurisées	—	—	—	—	—	248 537	—	—	248 537
	2 443 683	2 098 490	2 185 551	2 010 630	3 875 402	2 545 798	40 140	7 788 535	22 988 229
<b>Engagements au titre des valeurs vendues à découvert <sup>(2)</sup></b>	164 118	370 808	28 237	190 432	354 891	918 046	1 200 660	24 490	3 251 682
<b>Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat</b>	1 620 728	627 277	189 573	187 288	146 608	—	—	—	2 771 474
<b>Autres passifs</b>	4 052	4 020	3 956	3 876	25 167	19 072	59 998	1 699 316	1 819 457
<b>Dettes liées aux activités de titrisation <sup>(3)</sup></b>	567 601	180 014	523 331	338 379	1 472 184	6 490 459	1 658 956	24 606	11 255 530
<b>Dettes subordonnées</b>	—	—	349 782	—	—	—	—	—	349 782
<b>Capitaux propres</b>	—	—	—	—	—	—	—	2 640 870	2 640 870
<b>Passifs et capitaux propres totaux</b>	4 800 182 \$	3 280 609 \$	3 280 430 \$	2 730 605 \$	5 874 252 \$	9 973 375 \$	2 959 754 \$	12 177 817 \$	45 077 024 \$

(1) Il est présumé que les éléments pouvant être recouverts à vue n'ont pas d'échéance précise.

(2) Les montants sont fonction de l'échéance contractuelle résiduelle de la valeur sous-jacente.

(3) Les flux de trésorerie de titrisation de prêts personnels suivent un modèle de remboursement anticipé.

# DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

TABLEAU 16  
DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars, sauf les données par action (non audité)	30 avril 2022	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 janvier 2021	31 octobre 2020	31 juillet 2020
Revenu net d'intérêt	180 090 \$	180 918 \$	173 095 \$	174 696 \$	171 476 \$	173 074 \$	169 346 \$	173 546 \$
Autres revenus	79 512	76 621	77 336	80 188	78 292	74 300	74 193	75 063
Revenu total	259 602	257 539	250 431	254 884	249 768	247 374	243 539	248 609
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	—	—	—	—	—	100	127
Provisions pour pertes sur créances	13 000	9 400	24 900	5 400	2 400	16 800	24 200	22 300
Frais autres que d'intérêt	172 105	177 930	356 480	170 258	179 561	174 063	177 592	183 777
Résultat avant impôts sur le résultat	74 497	70 209	(130 949)	79 226	67 807	56 511	41 647	42 405
Impôts sur le résultat	14 948	14 691	(28 073)	17 162	14 745	11 692	4 836	6 188
Résultat net	59 549 \$	55 518 \$	(102 876) \$	62 064 \$	53 062 \$	44 819 \$	36 811 \$	36 217 \$
Résultat par action								
de base	1,35 \$	1,17 \$	(2,39) \$	1,32 \$	1,15 \$	0,96 \$	0,79 \$	0,77 \$
dilué	1,34 \$	1,17 \$	(2,39) \$	1,32 \$	1,15 \$	0,96 \$	0,79 \$	0,77 \$

## RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers conformément aux IFRS. Au cours du deuxième trimestre clos le 30 avril 2022, aucune modification du CIIF n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada a approuvé ce document avant sa diffusion.

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2021. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2022 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » du rapport annuel 2021 de la Banque ainsi que les notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2021 pour de plus amples renseignements.

### Incidence de la conjoncture économique sur les jugements, estimations et hypothèses

La préparation de l'information financière exige de faire des estimations et de poser des jugements concernant la conjoncture économique future. La pandémie de COVID-19 et les faits nouveaux macroéconomiques récents ont amplifié l'incertitude à l'égard des hypothèses utilisées par la direction pour poser des jugements et faire des estimations. La pleine ampleur de l'incidence que la pandémie de COVID-19 et les faits nouveaux macroéconomiques récents auront sur l'économie du Canada et celle des États-Unis et sur les activités de la Banque demeure incertaine et difficile à prévoir. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » du rapport annuel 2021 de la Banque ainsi que les notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2021.

## MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications aux normes existantes qui s'appliquent pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023. Il n'y a eu aucune mise à jour importante des méthodes comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2021 et à la rubrique « Modifications de méthodes comptables à venir » du rapport annuel 2021 de la Banque.



# GLOSSAIRE

## TERMES GÉNÉRAUX

**Acceptations bancaires** – Lettres de change ou instruments négociables tirés par un emprunteur aux fins du paiement à l'échéance et acceptés par une banque. Les acceptations bancaires constituent une garantie de paiement par la Banque et peuvent se négocier sur le marché monétaire. La Banque facture des frais d'estampillage pour garantir la créance.

**Corrections de valeur pour pertes sur créances** – Estimation, par la Banque, des pertes de crédit attendues à la date de clôture. Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit sur la durée de vie attendue restante d'un instrument financier. Ces corrections de valeur sont principalement liées aux risques liés aux prêts et aux acceptations et aux risques hors bilan, y compris les lettres de garantie et certains montants non utilisés des facilités de crédit approuvées.

**Couverture** – Technique de gestion des risques visant à neutraliser ou à gérer l'exposition aux risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit liés aux opérations bancaires courantes en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations du marché.

**Dérivés** – Contrats dont la valeur fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt ou de change, du cours des actions ou du prix des produits de base. Les dérivés permettent de transférer, de modifier ou d'atténuer les risques actuels ou prévus liés aux variations des taux et des prix.

**Instruments financiers hors bilan** – Divers accords financiers offerts aux clients, qui comprennent notamment pour la Banque les dérivés, les engagements de crédit et les garanties et autres ententes d'indemnisation.

**Juste valeur** – Correspond au prix estimé qui serait reçu ou payé lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

**Montant nominal** – Montant du capital utilisé pour calculer l'intérêt et les autres montants à verser en vertu de contrats dérivés.

**Point de base** – Correspond à un centième de un pour cent.

**Option** – Entente contractuelle entre deux parties, en vertu de laquelle le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'entente est conclue. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

**Prêts dépréciés** – Correspond aux prêts pour lesquels un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs du prêt sont survenus ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

**Prêts hypothécaires Alt A** – Prêts hypothécaires consentis à des emprunteurs dont le crédit est irréprochable d'après les critères de crédit à taux préférentiel, mais dont les caractéristiques, comme le ratio prêt-valeur, la documentation d'emprunt ou le type d'occupation ou de propriété, peuvent les rendre inadmissibles aux programmes standard de souscription de risque.

**Provisions pour pertes sur créances** – Montant porté au débit ou au crédit du résultat permettant d'ajuster les corrections de valeur pour pertes sur créances au titre des actifs financiers productifs et dépréciés et les ramener au niveau approprié.

**Résultat par action (RPA)** – Calculé en divisant le résultat net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le RPA dilué est calculé en ajustant le nombre d'actions en circulation aux fins de la conversion éventuelle d'instruments financiers en actions ordinaires.

**Revenu net d'intérêt** – S'entend du résultat sur les actifs, comme les prêts et les valeurs mobilières, y compris l'intérêt et le revenu de dividende, moins les frais d'intérêt versés sur les passifs, comme les dépôts.

**Swap** – Entente contractuelle par laquelle deux parties conviennent d'échanger des flux de trésorerie pendant une période déterminée. Les divers swaps conclus par la Banque sont les swaps de taux d'intérêt, les swaps de devises et les swaps sur le rendement total.

**Taux d'intérêt effectif** – Taux d'actualisation des décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

**Valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat** – Achats à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de revente et ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat à des prix et à des dates prédéterminées. Compte tenu du faible transfert de risque lié à ces achats et à ces ventes, ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts garantis.

## MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

**Actif productif moyen** – L'actif productif moyen comprend les prêts de la Banque, déduction faite des corrections de valeur pour pertes, ainsi que les dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente utilisées dans les activités de trésorerie de la Banque et les dérivés, mais exclut l'actif productif moyen lié aux activités de négociation. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

**Actifs administrés** – S'entend surtout des actifs liés aux comptes d'investissement enregistrés et non enregistrés, les actifs de courtage des clients, les fonds communs de placement et les prêts administrés par la Banque dont les clients ont la propriété effective et qui, par conséquent, ne sont pas comptabilisés au bilan de la Banque.

**Corrections de valeur pour pertes sur créances en pourcentage du total des prêts et acceptations** – Ratio des corrections de valeur pour pertes sur créances par rapport au total des prêts et acceptations.

**Levier d'exploitation** – Mesure de l'efficacité et écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

**Liquidités** – Se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente.

**Marge nette d'intérêt** – Ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif productif moyen (fondé sur les soldes quotidiens pour la période) exprimé en pourcentage ou en points de base.

**Passifs portant intérêt** – Comprennent les dépôts de la Banque, la dette liée aux activités de titrisation et la dette subordonnée utilisées dans les activités de trésorerie de la Banque et les dérivés, mais excluent les passifs portant intérêt liés aux activités de négociation.

**Prêts dépréciés bruts en pourcentage des prêts et acceptations** – Prêts dépréciés en pourcentage du total des prêts et acceptations à la fin de la période.

**Prêts dépréciés nets en pourcentage des prêts et acceptations** – Prêts dépréciés diminués des corrections de valeur pour les pertes sur prêts dépréciés en pourcentage du total des prêts et acceptations à la fin de la période.

**Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et acceptation** – Ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations. Dans le cas des prêts et acceptations moyens, les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

**Ratio cours-résultat** – Quotient obtenu en divisant le cours de clôture de l'action ordinaire par le résultat de base par action.

**Ratio d'efficacité** – Mesure de la productivité et du contrôle des coûts, définie comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total.

**Ratio du dividende versé** – Défini comme les dividendes déclarés sur les actions ordinaires en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

**Rendement de l'action** – Quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

## TERMES RELATIFS AU RISQUE ET AUX FONDS PROPRES

**Actif pondéré en fonction des risques** – Actif calculé en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération du risque. La Banque a recours à des facteurs de pondération du risque standard stipulés par le BSIF, d'après les lignes directrices de la Banque des règlements internationaux (BRI).

**Bâle II** – Le deuxième des Accords de Bâle, qui sont des recommandations sur les lois et règlements bancaires publiés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Bâle II a pour but de créer une norme internationale que les organismes de réglementation bancaire peuvent utiliser lorsqu'ils élaborent des règlements relatifs au montant des fonds propres requis pour protéger les banques contre le risque financier et le risque opérationnel. L'Accord de Bâle II a également introduit l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

**Bâle III** – Ensemble de mesures que le CBCB a élaboré pour renforcer l'Accord de Bâle II ainsi que le contrôle et la gestion des risques dans le secteur bancaire. Ces mesures ont également introduit les normes de liquidité.

**Exposition en cas de défaillance (ECD)** – Montant dû par un débiteur attendu au moment de la défaillance.

**Fonds propres de catégorie 1** – Formes de fonds comprenant principalement les CET1 et les actions privilégiées.

**Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)** – Forme de fonds propres la plus permanente selon Bâle III, comprenant principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite du goodwill, des logiciels et autres immobilisations incorporelles, des actifs nets des régimes de retraite, des réserves de flux de trésorerie et de certaines autres déductions stipulées par le BSIF.

**Perte en cas de défaillance (PCD)** – Pourcentage estimatif de l'ECD représentant le montant dont le recouvrement n'est pas attendu au cours du processus de recouvrement.

**Probabilité de défaillance (PD)** – Pourcentage estimatif représentant la probabilité de défaillance d'un débiteur au cours d'une période donnée pour une note précise ou pour un lot d'expositions en particulier.

**Ratio de levier** – Fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres.

**Ratio de liquidité à court terme** – Mesure du caractère suffisant des liquidités de haute qualité disponibles pour satisfaire aux obligations financières à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

**Ratios de fonds propres** – Quotient obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 ou le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

**Risque de crédit et de contrepartie** – Risque qu'une perte financière puisse survenir si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) à une transaction ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

**Risque opérationnel** – Risque de perte ou de dommages résultant d'une défaillance attribuable à des ressources humaines, au caractère inadéquat ou à la défaillance des processus, technologies et systèmes internes ou à des événements extérieurs, y compris le risque juridique, mais déduction faite du risque lié à la réglementation, du risque stratégique et du risque lié à la réputation.

**Total des fonds propres** – Comprend les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2, déduction faite de certains éléments. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent principalement la dette subordonnée et la tranche admissible des provisions cumulatives collectives sur pertes sur prêts.

# BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

### INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

AU 30 AVRIL 2022 ET POUR LA PÉRIODE CLOSE À CETTE DATE

#### TABLE DES MATIÈRES

BILAN CONSOLIDÉ .....	29
ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ .....	30
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ .....	31
ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ .....	32
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ .....	34

#### NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

1. Information générale .....	35	9. Capital-actions .....	46
2. Mode de présentation .....	35	10. Rémunération fondée sur des actions .....	48
3. Modifications de méthodes comptables à venir .....	36	11. Avantages postérieurs à l'emploi .....	49
4. Valeurs mobilières .....	36	12. Résultat par action .....	49
5. Prêts et corrections de valeur pour pertes sur créances .....	37	13. Instruments financiers – juste valeur .....	49
6. Titrisation et entités structurées .....	43	14. Revenu lié aux instruments financiers .....	50
7. Dépôts .....	45	15. Passifs éventuels .....	50
8. Dette subordonnée .....	45	16. Charges de dépréciation et de restructuration .....	51

## BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Actif</b>			
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques</b>		<b>69 807 \$</b>	69 002 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>		<b>1 151 920</b>	598 121
<b>Valeurs mobilières</b>	<b>4 et 6</b>		
Au coût amorti		3 334 269	3 189 455
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		3 107 376	3 050 658
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)		251 713	259 080
		<b>6 693 358</b>	6 499 193
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>		<b>3 252 494</b>	2 764 281
<b>Prêts</b>	<b>5 et 6</b>		
Personnels		3 478 120	3 681 341
Hypothécaires résidentiels		15 654 739	15 856 999
Commerciaux		16 593 579	14 106 423
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		109 000	—
		<b>35 835 438</b>	33 644 763
Corrections de valeur pour pertes sur prêts		(190 442)	(195 056)
		<b>35 644 996</b>	33 449 707
<b>Autres</b>			
Dérivés		263 158	263 014
Immobilisations corporelles		118 635	100 576
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		277 782	278 295
Goodwill		80 414	78 429
Actif d'impôt différé		55 660	58 492
Autres actifs		709 730	917 914
		<b>1 505 379</b>	1 696 720
		<b>48 317 954 \$</b>	45 077 024 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Dépôts</b>	<b>7</b>		
Particuliers		19 761 071 \$	18 151 044 \$
Entreprises, banques et autres		5 480 732	4 837 185
		<b>25 241 803</b>	22 988 229
<b>Autres</b>			
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		3 079 127	3 251 682
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 941 285	2 771 474
Acceptations		109 000	—
Dérivés		441 062	153 069
Passif d'impôt différé		52 580	48 244
Autres passifs	<b>15</b>	1 306 216	1 618 144
		<b>7 929 270</b>	7 842 613
<b>Dettes liées aux activités de titrisation</b>	<b>6</b>	<b>11 772 139</b>	11 255 530
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>8</b>	<b>685 397</b>	349 782
<b>Capitaux propres</b>			
Actions privilégiées	<b>9</b>	122 071	122 071
Billets avec remboursement de capital à recours limité	<b>9</b>	121 581	123 612
Actions ordinaires	<b>9</b>	1 163 475	1 172 722
Résultats non distribués		1 258 944	1 195 264
Cumul des autres éléments du résultat global		18 849	23 534
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	<b>10</b>	4 425	3 667
		<b>2 689 345</b>	2 640 870
		<b>48 317 954 \$</b>	45 077 024 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
		30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Revenus d'intérêt et de dividendes</b>	<b>14</b>					
Prêts		287 156 \$	277 388 \$	277 124 \$	564 544 \$	565 941 \$
Valeurs mobilières		11 444	11 969	11 404	23 413	23 157
Dépôts auprès de banques		1 035	561	463	1 596	890
Autres, incluant les dérivés		20 351	21 102	21 987	41 453	47 360
		<b>319 986</b>	<b>311 020</b>	<b>310 978</b>	<b>631 006</b>	<b>637 348</b>
<b>Frais d'intérêt</b>	<b>14</b>					
Dépôts		86 568	80 555	91 648	167 123	195 499
Dettes liées aux activités de titrisation		45 762	44 571	42 551	90 333	86 459
Dettes subordonnées		5 302	3 835	3 710	9 137	7 538
Autres, incluant les dérivés		2 264	1 141	1 593	3 405	3 302
		<b>139 896</b>	<b>130 102</b>	<b>139 502</b>	<b>269 998</b>	<b>292 798</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>		<b>180 090</b>	<b>180 918</b>	<b>171 476</b>	<b>361 008</b>	<b>344 550</b>
<b>Autres revenus</b>						
Commissions sur prêts		17 279	17 346	17 048	34 625	33 145
Frais et commissions de courtage en valeurs mobilières		14 175	12 686	17 098	26 861	31 208
Commissions sur la vente de fonds communs de placement		12 364	13 163	11 856	25 527	23 491
Frais de service		7 541	7 576	7 961	15 117	15 198
Revenus tirés des instruments financiers	14	10 290	7 586	6 552	17 876	15 643
Revenus tirés des services de cartes		6 847	7 406	6 610	14 253	13 309
Frais tirés des comptes d'investissement		3 871	3 668	4 529	7 539	8 284
Revenus d'assurance, montant net		2 286	2 616	2 942	4 902	5 631
Autres		4 859	4 574	3 696	9 433	6 683
		<b>79 512</b>	<b>76 621</b>	<b>78 292</b>	<b>156 133</b>	<b>152 592</b>
<b>Revenu total</b>		<b>259 602</b>	<b>257 539</b>	<b>249 768</b>	<b>517 141</b>	<b>497 142</b>
<b>Provisions pour pertes sur créances</b>	<b>5</b>	<b>13 000</b>	<b>9 400</b>	<b>2 400</b>	<b>22 400</b>	<b>19 200</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>						
Salaires et avantages du personnel	10 et 11	98 780	97 706	97 455	196 486	192 861
Frais d'occupation de locaux et technologie		43 690	45 004	49 869	88 694	98 325
Autres		29 912	32 878	30 347	62 790	59 927
Charges de dépréciation et de restructuration	16	(277)	2 342	1 890	2 065	2 511
		<b>172 105</b>	<b>177 930</b>	<b>179 561</b>	<b>350 035</b>	<b>353 624</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		<b>74 497</b>	<b>70 209</b>	<b>67 807</b>	<b>144 706</b>	<b>124 318</b>
Impôts sur le résultat		14 948	14 691	14 745	29 639	26 437
<b>Résultat net</b>		<b>59 549 \$</b>	<b>55 518 \$</b>	<b>53 062 \$</b>	<b>115 067 \$</b>	<b>97 881 \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées et intérêt sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	9	1 288	4 601	3 116	5 889	6 233
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>		<b>58 261 \$</b>	<b>50 917 \$</b>	<b>49 946 \$</b>	<b>109 178 \$</b>	<b>91 648 \$</b>
<b>Résultat par action</b>	<b>12</b>					
de base		1,35 \$	1,17 \$	1,15 \$	2,52 \$	2,12 \$
dilué		1,34 \$	1,17 \$	1,15 \$	2,51 \$	2,11 \$
<b>Dividendes par action ordinaire</b>		<b>0,44 \$</b>	<b>0,44 \$</b>	<b>0,40 \$</b>	<b>0,88 \$</b>	<b>0,80 \$</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Résultat net</b>	<b>59 549 \$</b>	<b>55 518 \$</b>	<b>53 062 \$</b>	<b>115 067 \$</b>	<b>97 881 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat</b>					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat consolidé					
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG					
Pertes latentes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG	<b>(583)</b>	(233)	(1 156)	<b>(816)</b>	(1 139)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG	<b>89</b>	63	(35)	<b>152</b>	(239)
	<b>(494)</b>	(170)	(1 191)	<b>(664)</b>	(1 378)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>(7 970)</b>	(6 504)	10 887	<b>(14 474)</b>	9 554
Écarts de conversion, montant net					
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	<b>6 014</b>	13 756	(18 859)	<b>19 770</b>	(38 136)
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger	<b>(3 386)</b>	(5 931)	5 346	<b>(9 317)</b>	11 825
	<b>2 628</b>	7 825	(13 513)	<b>10 453</b>	(26 311)
	<b>(5 836)</b>	1 151	(3 817)	<b>(4 685)</b>	(18 135)
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat consolidé					
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	<b>7 852</b>	1 289	11 905	<b>9 141</b>	16 525
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	<b>(8 483)</b>	(1 548)	12 358	<b>(10 031)</b>	27 601
	<b>(631)</b>	(259)	24 263	<b>(890)</b>	44 126
Total des autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	<b>(6 467)</b>	892	20 446	<b>(5 575)</b>	25 991
<b>Résultat global</b>	<b>53 082 \$</b>	<b>56 410 \$</b>	<b>73 508 \$</b>	<b>109 492 \$</b>	<b>123 872 \$</b>

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat (le recouvrement) liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG					
Pertes latentes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG	<b>(210) \$</b>	(84) \$	(417) \$	<b>(294) \$</b>	(411) \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG	<b>32</b>	23	(13)	<b>55</b>	(86)
	<b>(178)</b>	(61)	(430)	<b>(239)</b>	(497)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	<b>(2 871)</b>	(2 343)	3 919	<b>(5 214)</b>	3 438
Écarts de conversion, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger	<b>(308)</b>	(26)	15	<b>(334)</b>	(71)
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	<b>2 827</b>	464	4 287	<b>3 291</b>	5 951
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	<b>(3 534)</b>	(558)	4 456	<b>(4 092)</b>	9 952
	<b>(4 064) \$</b>	(2 524) \$	12 247 \$	<b>(6 588) \$</b>	18 773 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

Pour les six mois clos le 30 avril 2022

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Cumul des autres éléments du résultat global									
	Actions privilégiées (note 9)	Billets avec remboursement de capital à recours limité (note 9)	Actions ordinaires (note 9)	Résultats non distribués	Titres d'emprunt à la JVAERG	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger	Total	Réserve pour rémunération fondée sur des actions	Total des capitaux propres
Solde au 31 octobre 2021	122 071 \$	123 612 \$	1 172 722 \$	1 195 264 \$	278 \$	42 095 \$	(18 839) \$	23 534 \$	3 667 \$	2 640 870 \$
Résultat net				115 067						115 067
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat										
Pertes latentes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG					(816)			(816)		(816)
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG					152			152		152
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie						(14 474)		(14 474)		(14 474)
Profits de change latents sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net							19 770	19 770		19 770
Pertes nettes sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger							(9 317)	(9 317)		(9 317)
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel				9 141						9 141
Pertes nettes sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG				(10 031)						(10 031)
Résultat global				114 177	(664)	(14 474)	10 453	(4 685)		109 492
Incidence des billets avec remboursement de capital à recours limité acquis ou vendus à des fins de négociation		(2 031)								(2 031)
Émission d'actions ordinaires			1 548							1 548
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation			(10 795)	(6 419)						(17 214)
Rémunération fondée sur des actions								758		758
Dividendes et autres										
Actions privilégiées et billets avec remboursement de capital à recours limité				(5 889)						(5 889)
Actions ordinaires				(38 189)						(38 189)
Solde au 30 avril 2022	122 071 \$	121 581 \$	1 163 475 \$	1 258 944 \$	(386) \$	27 621 \$	(8 386) \$	18 849 \$	4 425 \$	2 689 345 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.



## ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ (SUITE)

Pour les six mois clos le 30 avril 2021

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Actions privilégiées (note 9)	Actions ordinaires (note 9)	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Total	Réserve pour rémunération fondée sur des actions	Total des capitaux propres
				Titres d'emprunt à la JVAERG	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger			
Solde au 31 octobre 2020	244 038 \$	1 159 488 \$	1 152 973 \$	1 784 \$	43 593 \$	6 838 \$	52 215 \$	2 527 \$	2 611 241 \$
Résultat net			97 881						97 881
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat									
Pertes latentes nettes sur les titres d'emprunt à la JVAERG				(1 139)			(1 139)		(1 139)
Reclassement en résultat net des profits nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG				(239)			(239)		(239)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					9 554		9 554		9 554
Pertes de change latentes sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						(38 136)	(38 136)		(38 136)
Profits nets sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger						11 825	11 825		11 825
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			16 525						16 525
Profits nets sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG			27 601						27 601
Résultat global			142 007	(1 378)	9 554	(26 311)	(18 135)		123 872
Émission d'actions ordinaires		6 543							6 543
Rémunération fondée sur des actions								751	751
Dividendes									
Actions privilégiées			(6 233)						(6 233)
Actions ordinaires			(34 634)						(34 634)
Solde au 30 avril 2021	244 038 \$	1 166 031 \$	1 254 113 \$	406 \$	53 147 \$	(19 473) \$	34 080 \$	3 278 \$	2 701 540 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
		30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>						
Résultat net		59 549 \$	55 518 \$	53 062 \$	115 067 \$	97 881 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :						
Provisions pour pertes sur créances	5	13 000	9 400	2 400	22 400	19 200
Impôt différé		3 641	4 349	89	7 990	629
Dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles, et des immobilisations corporelles		84	847	—	931	—
Amortissement des immobilisations corporelles		4 224	4 244	5 903	8 468	11 827
Amortissement des logiciels et autres immobilisations incorporelles		8 686	8 572	10 329	17 258	20 694
Prêts		(1 714 596)	(730 747)	217 000	(2 445 343)	178 508
Acceptations		94 000	15 000	39 200	109 000	39 200
Valeurs mobilières à la JVRN		(146 587)	89 869	158 777	(56 718)	(456 998)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		(279 827)	(208 386)	326 999	(488 213)	(37 707)
Intérêts courus à recevoir		(25 096)	7 833	4 849	(17 263)	10 222
Actifs dérivés		(65 795)	65 651	(38 556)	(144)	(63 011)
Dépôts		1 139 104	1 114 470	(626 093)	2 253 574	(938 944)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		(346 888)	174 333	(584 282)	(172 555)	68 047
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		236 479	(66 668)	188 997	169 811	495 909
Intérêts courus à payer		7 672	(44 997)	(19 970)	(37 325)	(77 885)
Passifs dérivés		262 290	25 703	19 369	287 993	(4 248)
Dettes liées aux activités de titrisation		454 760	61 849	319 429	516 609	718 581
Autres, montant net		360 197	(399 859)	(87 609)	(39 662)	(216 420)
		64 897	186 981	(10 107)	251 878	(134 515)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>						
Paiement d'obligations locatives		(4 350)	(4 761)	(4 750)	(9 111)	(9 426)
Produit net de l'émission de la dette subordonnée	8	347 876	—	—	347 876	—
Rachat de dette subordonnée		(12 817)	—	—	(12 817)	—
Incidence des billets avec remboursement de capital à recours limité acquis ou vendus à des fins de négociation	9	266	(2 297)	—	(2 031)	—
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	9	16	128	25	144	25
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	9	(4 613)	(12 601)	—	(17 214)	—
Dividendes et autres distributions		(38 101)	(15 422)	(31 291)	(53 523)	(34 349)
		288 277	(34 953)	(36 016)	253 324	(43 750)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>						
Variation des valeurs mobilières au coût amorti						
Acquisitions		(1 019 261)	(852 103)	(703 132)	(1 871 364)	(1 013 307)
Produit à la vente et à l'échéance		650 080	1 076 516	573 995	1 726 596	1 090 252
Variations des valeurs mobilières à la JVAERG						
Acquisitions		(264 264)	(204 994)	(170 796)	(469 258)	(251 039)
Produit à la vente et à l'échéance		250 984	208 940	165 825	459 924	266 915
Produit à la vente de portefeuilles de prêts		217 008	—	—	217 008	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels et d'autres immobilisations incorporelles		(10 429)	(6 738)	(3 662)	(17 167)	(7 950)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques		(171 609)	(382 190)	152 186	(553 799)	74 406
		(347 491)	(160 569)	14 416	(508 060)	159 277
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques		602	3 061	(1 550)	3 663	(4 897)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques		6 285	(5 480)	(33 257)	805	(23 885)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques au début de la période		63 522	69 002	79 033	69 002	69 661
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques à la fin de la période</b>		<b>69 807 \$</b>	<b>63 522 \$</b>	<b>45 776 \$</b>	<b>69 807 \$</b>	<b>45 776 \$</b>
<b>Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>						
Intérêts versés au cours de la période		136 810 \$	183 109 \$	159 308 \$	319 919 \$	374 812 \$
Intérêts reçus au cours de la période		297 362 \$	323 793 \$	310 793 \$	621 155 \$	645 721 \$
Dividendes reçus au cours de la période		3 189 \$	3 444 \$	3 345 \$	6 633 \$	6 635 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période		21 120 \$	31 268 \$	14 677 \$	52 388 \$	38 543 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

## 1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) offre des services financiers à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels. La Banque exerce principalement ses activités au Canada et est présente aux États-Unis.

La Banque est la société mère ultime du Groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada). Son siège social est situé à Montréal, au Canada, et son bureau principal, à Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2022 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 31 mai 2022.

## 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ont également été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, soit la monnaie de présentation de la Banque. Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité de la Banque sont évalués au moyen de sa monnaie fonctionnelle, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

### 2.1 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations et des hypothèses subjectives ayant une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus, charges et d'autres informations connexes. Les estimations faites par la direction sont fondées sur des données historiques et d'autres hypothèses jugées raisonnables.

Des jugements ont été posés, et des estimations et des hypothèses ont été formulées, notamment à l'égard des éléments comptables suivants et sont traités comme il est mentionné dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 :

Juste valeur des instruments financiers	Notes 3 et 22	Avantages postérieurs à l'emploi	Notes 3 et 18
Corrections de valeur pour pertes sur créances	Notes 3 et 6	Impôts sur le résultat	Notes 3 et 19
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Notes 3, 9 et 10	Provisions et passifs éventuels	Notes 3 et 29

En raison des incertitudes inhérentes et du degré élevé de subjectivité qui caractérisent la comptabilisation ou l'évaluation des éléments énumérés précédemment, les résultats des prochaines périodes pourraient différer de ceux sur lesquels les estimations de la direction sont fondées, ce qui pourrait faire en sorte que les estimations et les jugements diffèrent considérablement des estimations et des jugements formulés par la direction aux fins de l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

### Incidence de la conjoncture économique sur les jugements, estimations et hypothèses

La préparation de l'information financière exige de faire des estimations et de poser des jugements concernant la conjoncture économique future. La pandémie de COVID-19 et les faits nouveaux macroéconomiques récents ont amplifié l'incertitude à l'égard des hypothèses utilisées par la direction pour poser des jugements et faire des estimations. La pleine ampleur de l'incidence que la pandémie de COVID-19 et les faits nouveaux macroéconomiques récents auront sur l'économie du Canada et des États-Unis et les activités de la Banque demeure incertaine et difficile à prévoir.

### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications aux normes existantes qui sont applicables à la Banque au cours de diverses périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023. Il n'y a eu aucune mise à jour importante des modifications comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2021.

### 4. VALEURS MOBILIÈRES

#### Qualité du crédit

Au 30 avril 2022, les titres d'emprunt au coût amorti et à la JVAERG étaient classés au stade 1, la note de crédit à laquelle ils se rapportaient étant principalement considérée comme étant à faible risque aux fins de la notation interne du risque de la Banque. Au 30 avril 2022, les corrections de valeur pour pertes sur créances à l'égard des titres d'emprunt au coût amorti et à l'égard des titres d'emprunt à la JVAERG s'établissaient respectivement à 0,2 million \$ (0,2 million \$ au 31 octobre 2021) et 0,2 million \$ (0,2 million \$ au 31 octobre 2021).

#### Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
Valeurs mobilières émises ou garanties		
par le Canada <sup>(1)</sup>	1 315 032 \$	1 245 547 \$
par des provinces	1 714 454	1 729 373
par des municipalités	215 592	133 873
Autres titres d'emprunt	89 191	80 662
	<b>3 334 269 \$</b>	<b>3 189 455 \$</b>

(1) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

#### Valeurs mobilières à la JVAERG

Le tableau ci-dessous présente les profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

	Au 30 avril 2022			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur <sup>(1)</sup>
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>(2)</sup>	29 288 \$	— \$	112 \$	29 176 \$
par des provinces	6 076	—	116	5 960
par des municipalités	14 394	21	55	14 360
Autres titres d'emprunt	15 920	7	310	15 617
Titres adossés à des actifs	148	—	1	147
Actions privilégiées	160 967	4 666	6 407	159 226
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	17 919	11 169	1 861	27 227
	<b>244 712 \$</b>	<b>15 863 \$</b>	<b>8 862 \$</b>	<b>251 713 \$</b>

	Au 31 octobre 2021			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur <sup>(1)</sup>
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>(2)</sup>	8 028 \$	— \$	84 \$	7 944 \$
par des provinces	5 845	—	5	5 840
par des municipalités	31 535	207	2	31 740
Autres titres d'emprunt	14 347	365	4	14 708
Titres adossés à des actifs	407	5	—	412
Actions privilégiées	161 623	18 441	797	179 267
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	13 405	5 835	71	19 169
	<b>235 190 \$</b>	<b>24 853 \$</b>	<b>963 \$</b>	<b>259 080 \$</b>

(1) Les corrections de valeur pour pertes sur créances à l'égard des titres d'emprunt à la JVAERG, qui totalisaient 0,2 million \$ au 30 avril 2022 (0,2 million \$ au 31 octobre 2021), sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

#### *Titres de capitaux propres désignés à la JVAERG*

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres, dont l'objectif économique consiste principalement à les détenir pour générer un revenu de dividendes, comme étant à la JVAERG, sans reclassement ultérieur des profits ou des pertes dans le résultat net.

Un revenu de dividendes de 2,1 millions \$ a été comptabilisé en résultat sur ces placements pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (2,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 et 2,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2021) et de 4,9 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022 (4,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021), y compris un montant négligeable au titre des placements vendus au cours de ces périodes.

	Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021
Juste valeur au début de la période	198 436 \$	170 157 \$
Variation de la juste valeur	(15 843)	35 487
Désignés à la JVAERG	7 102	34 300
Ventes ou rachats	(3 244)	(54 348)
Juste valeur à la fin de la période	186 451 \$	185 596 \$

## 5. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES

Au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021, les prêts étaient comptabilisés au coût amorti au bilan consolidé, comme il est décrit à la note 3 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

#### **Établir et évaluer les pertes de crédit attendues**

Pour des renseignements additionnels sur l'évaluation des pertes de crédit attendues, voir la note 6 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

#### **Exposition au risque de crédit**

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute et nette des prêts et acceptations et des risques hors bilan au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021, en fonction de la qualité du crédit et du stade de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues de chaque catégorie de prêt classé comme étant au coût amorti.

	Au 30 avril 2022				Au 31 octobre 2021			
	Productifs		Dépréciés	Total	Productifs		Dépréciés	Total
	Stade 1	Stade 2	Stade 3		Stade 1	Stade 2	Stade 3	
<b>Prêts personnels</b>								
Risque très faible	2 543 008 \$	580 \$	— \$	2 543 588 \$	2 788 385 \$	596 \$	— \$	2 788 981 \$
Risque faible	342 205	55 135	—	397 340	337 546	98 748	—	436 294
Risque moyen	245 767	270 312	—	516 079	191 675	235 612	—	427 287
Risque élevé	—	9 567	—	9 567	—	12 578	—	12 578
Défaillance	—	—	11 546	11 546	—	—	16 201	16 201
Valeur comptable brute	3 130 980	335 594	11 546	3 478 120	3 317 606	347 534	16 201	3 681 341
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	11 875	37 989	3 062	52 926	8 432	35 183	9 471	53 086
Valeur comptable nette	3 119 105 \$	297 605 \$	8 484 \$	3 425 194 \$	3 309 174 \$	312 351 \$	6 730 \$	3 628 255 \$
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Risque très faible	10 992 736 \$	145 \$	— \$	10 992 881 \$	10 867 771 \$	51 \$	— \$	10 867 822 \$
Risque faible	2 628 218	29 838	—	2 658 056	2 837 423	38 733	—	2 876 156
Risque moyen	1 578 314	299 753	—	1 878 067	1 650 657	332 921	—	1 983 578
Risque élevé	—	73 604	—	73 604	—	71 251	—	71 251
Défaillance	—	—	52 131	52 131	—	—	58 192	58 192
Valeur comptable brute	15 199 268	403 340	52 131	15 654 739	15 355 851	442 956	58 192	15 856 999
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	6 757	6 088	2 177	15 022	6 506	4 689	4 209	15 404
Valeur comptable nette	15 192 511 \$	397 252 \$	49 954 \$	15 639 717 \$	15 349 345 \$	438 267 \$	53 983 \$	15 841 595 \$
<b>Prêts commerciaux <sup>(1)</sup></b>								
Risque très faible	3 465 720 \$	13 429 \$	— \$	3 479 149 \$	3 106 102 \$	28 029 \$	— \$	3 134 131 \$
Risque faible	9 901 706	98 466	—	10 000 172	7 961 225	59 468	—	8 020 693
Risque moyen	2 497 297	341 081	—	2 838 378	2 336 298	304 990	—	2 641 288
Risque élevé	—	260 460	—	260 460	—	133 794	—	133 794
Défaillance	—	—	124 420	124 420	—	—	176 517	176 517
Valeur comptable brute	15 864 723	713 436	124 420	16 702 579	13 403 625	526 281	176 517	14 106 423
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	43 666	15 479	63 349	122 494	40 358	12 896	73 312	126 566
Valeur comptable nette	15 821 057 \$	697 957 \$	61 071 \$	16 580 085 \$	13 363 267 \$	513 385 \$	103 205 \$	13 979 857 \$
<b>Total des prêts</b>								
Valeur comptable brute	34 194 971 \$	1 452 370 \$	188 097 \$	35 835 438 \$	32 077 082 \$	1 316 771 \$	250 910 \$	33 644 763 \$
Corrections de valeur pour pertes sur prêts	62 298	59 556	68 588	190 442	55 296	52 768	86 992	195 056
Valeur comptable nette	34 132 673 \$	1 392 814 \$	119 509 \$	35 644 996 \$	32 021 786 \$	1 264 003 \$	163 918 \$	33 449 707 \$
<b>Risques hors bilan <sup>(2)</sup></b>								
Risque très faible	1 127 987 \$	199 \$	— \$	1 128 186 \$	1 002 461 \$	414 \$	— \$	1 002 875 \$
Risque faible	1 292 057	23 130	—	1 315 187	1 333 287	23 440	—	1 356 727
Risque moyen	470 596	53 626	—	524 222	429 430	56 673	—	486 103
Risque élevé	—	12 668	—	12 668	—	6 771	—	6 771
Défaillance	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des risques	2 890 640	89 623	—	2 980 263	2 765 178	87 298	—	2 852 476
Corrections de valeur pour pertes liées aux risques hors bilan	4 939	1 481	—	6 420	5 775	1 747	—	7 522
Total des risques, montant net	2 885 701 \$	88 142 \$	— \$	2 973 843 \$	2 759 403 \$	85 551 \$	— \$	2 844 954 \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Comprennent les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées.

## Prêts dépréciés

	Au 30 avril 2022			Au 31 octobre 2021		
	Prêts dépréciés bruts	Corrections de valeur pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets	Prêts dépréciés bruts	Correction de valeur pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets
Prêts personnels	11 546 \$	3 062 \$	8 484 \$	16 201 \$	9 471 \$	6 730 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	52 131	2 177	49 954	58 192	4 209	53 983
Prêts commerciaux	124 420	63 349	61 071	176 517	73 312	103 205
	<b>188 097 \$</b>	<b>68 588 \$</b>	<b>119 509 \$</b>	<b>250 910 \$</b>	<b>86 992 \$</b>	<b>163 918 \$</b>

## Prêts en souffrance, mais non dépréciés

Le tableau qui suit présente les prêts personnels et les prêts hypothécaires résidentiels qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme étant dépréciés. Le solde des prêts commerciaux en souffrance, mais non dépréciés n'est pas significatif.

	Au 30 avril 2022			Au 31 octobre 2021		
	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Total	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Total
Prêts personnels	54 688 \$	18 355 \$	73 043 \$	48 897 \$	19 823 \$	68 720 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	121 971	37 594	159 565	131 931	29 925	161 856
	<b>176 659 \$</b>	<b>55 949 \$</b>	<b>232 608 \$</b>	<b>180 828 \$</b>	<b>49 748 \$</b>	<b>230 576 \$</b>

## Rapprochement des corrections de valeur pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente le rapprochement des corrections de valeur pour pertes sur créances pour chaque catégorie de prêt classé comme étant au coût amorti, en fonction du stade de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues.

Rapprochement trimestriel des corrections de valeur pour pertes sur créances

	Pour le trimestre clos le 30 avril 2022				Pour le trimestre clos le 30 avril 2021			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	10 385 \$	39 753 \$	4 535 \$	54 673 \$	8 723 \$	19 260 \$	16 211 \$	44 194 \$
Transferts :								
vers le stade 1	7 135	(6 786)	(349)	—	3 246	(2 730)	(516)	—
vers le stade 2	(845)	1 494	(649)	—	(478)	1 363	(885)	—
vers le stade 3	(42)	(1 325)	1 367	—	(28)	(827)	855	—
Octrois	569	—	—	569	269	—	—	269
Décomptabilisations	(323)	(2 906)	(1 989)	(5 218)	(205)	(528)	(4 930)	(5 663)
Réévaluation des provisions, montant net	(3 865)	8 891	4 715	9 741	(3 446)	1 898	8 176	6 628
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	2 629	(632)	3 095	5 092	(642)	(824)	2 700	1 234
Radiations	—	—	(5 928)	(5 928)	—	—	(7 323)	(7 323)
Recouvrements	—	—	1 582	1 582	—	—	1 808	1 808
Change et autres	—	—	(222)	(222)	—	—	(221)	(221)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>13 014 \$</b>	<b>39 121 \$</b>	<b>3 062 \$</b>	<b>55 197 \$</b>	<b>8 081 \$</b>	<b>18 436 \$</b>	<b>13 175 \$</b>	<b>39 692 \$</b>
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	11 875 \$	37 989 \$	3 062 \$	52 926 \$	7 023 \$	17 296 \$	13 175 \$	37 494 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	1 139	1 132	—	2 271	1 058	1 140	—	2 198
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur créances</b>	<b>13 014 \$</b>	<b>39 121 \$</b>	<b>3 062 \$</b>	<b>55 197 \$</b>	<b>8 081 \$</b>	<b>18 436 \$</b>	<b>13 175 \$</b>	<b>39 692 \$</b>
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	6 720 \$	5 534 \$	2 140 \$	14 394 \$	6 741 \$	5 487 \$	4 962 \$	17 190 \$
Transferts :								
vers le stade 1	1 549	(1 436)	(113)	—	1 506	(1 278)	(228)	—
vers le stade 2	(411)	709	(298)	—	(299)	1 133	(834)	—
vers le stade 3	(8)	(258)	266	—	(9)	(684)	693	—
Octrois	591	—	—	591	333	—	—	333
Décomptabilisations	(382)	(380)	(269)	(1 031)	(437)	(478)	(679)	(1 594)
Réévaluation des provisions, montant net	(1 256)	1 930	1 164	1 838	(2 756)	115	6 380	3 739
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	83	565	750	1 398	(1 662)	(1 192)	5 332	2 478
Radiations	—	—	(671)	(671)	—	—	(578)	(578)
Recouvrements	—	—	339	339	—	—	295	295
Change et autres	—	—	(381)	(381)	—	—	(164)	(164)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>6 803 \$</b>	<b>6 099 \$</b>	<b>2 177 \$</b>	<b>15 079 \$</b>	<b>5 079 \$</b>	<b>4 295 \$</b>	<b>9 847 \$</b>	<b>19 221 \$</b>
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	6 757 \$	6 088 \$	2 177 \$	15 022 \$	4 983 \$	4 277 \$	9 847 \$	19 107 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	46	11	—	57	96	18	—	114
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur créances</b>	<b>6 803 \$</b>	<b>6 099 \$</b>	<b>2 177 \$</b>	<b>15 079 \$</b>	<b>5 079 \$</b>	<b>4 295 \$</b>	<b>9 847 \$</b>	<b>19 221 \$</b>
<b>Prêts commerciaux</b>								
Solde au début de la période	45 519 \$	13 046 \$	81 284 \$	139 849 \$	49 390 \$	17 506 \$	65 286 \$	132 182 \$
Transferts :								
vers le stade 1	1 081	(1 037)	(44)	—	940	(903)	(37)	—
vers le stade 2	(2 675)	2 718	(43)	—	(1 297)	2 862	(1 565)	—
vers le stade 3	(14)	(110)	124	—	(141)	(657)	798	—
Octrois	3 704	—	—	3 704	2 382	—	—	2 382
Décomptabilisations	(4 359)	(2 723)	(10 572)	(17 654)	(7 035)	(774)	(3 048)	(10 857)
Réévaluations des provisions, montant net	4 350	3 960	12 150	20 460	(2 536)	1 564	8 135	7 163
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	2 087	2 808	1 615	6 510	(7 687)	2 092	4 283	(1 312)
Radiations	—	—	(19 491)	(19 491)	—	—	(3 878)	(3 878)
Recouvrements	—	—	488	488	—	—	347	347
Change et autres	(186)	(37)	(547)	(770)	(114)	(41)	(607)	(762)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>47 420 \$</b>	<b>15 817 \$</b>	<b>63 349 \$</b>	<b>126 586 \$</b>	<b>41 589 \$</b>	<b>19 557 \$</b>	<b>65 431 \$</b>	<b>126 577 \$</b>
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	43 666 \$	15 479 \$	63 349 \$	122 494 \$	38 120 \$	19 242 \$	65 431 \$	122 793 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	3 754	338	—	4 092	3 469	315	—	3 784
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur créances</b>	<b>47 420 \$</b>	<b>15 817 \$</b>	<b>63 349 \$</b>	<b>126 586 \$</b>	<b>41 589 \$</b>	<b>19 557 \$</b>	<b>65 431 \$</b>	<b>126 577 \$</b>
<b>Total des risques</b>								
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	62 298 \$	59 556 \$	68 588 \$	190 442 \$	50 126 \$	40 815 \$	88 453 \$	179 394 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	4 939	1 481	—	6 420	4 623	1 473	—	6 096
<b>Total des corrections de valeur pour pertes sur créances</b>	<b>67 237 \$</b>	<b>61 037 \$</b>	<b>68 588 \$</b>	<b>196 862 \$</b>	<b>54 749 \$</b>	<b>42 288 \$</b>	<b>88 453 \$</b>	<b>185 490 \$</b>



Rapprochement des corrections de valeur pour pertes sur créances depuis le début de l'exercice

	Pour les six mois clos le 30 avril 2022				Pour les six mois clos le 30 avril 2021			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	9 561 \$	36 551 \$	9 471 \$	55 583 \$	8 758 \$	19 532 \$	17 212 \$	45 502 \$
Transferts :								
vers le stade 1	4 981	(4 271)	(710)	—	4 876	(3 865)	(1 011)	—
vers le stade 2	(1 322)	2 728	(1 406)	—	(697)	2 585	(1 888)	—
vers le stade 3	(72)	(705)	777	—	(77)	(938)	1 015	—
Octrois	869	—	—	869	431	—	—	431
Décomptabilisations	(672)	(3 739)	(8 169)	(12 580)	(390)	(1 247)	(6 807)	(8 444)
Réévaluation des provisions, montant net	(331)	8 557	8 511	16 737	(4 820)	2 369	13 989	11 538
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	3 453	2 570	(997)	5 026	(677)	(1 096)	5 298	3 525
Radiations	—	—	(8 629)	(8 629)	—	—	(13 963)	(13 963)
Recouvrements	—	—	3 660	3 660	—	—	5 071	5 071
Change et autres	—	—	(443)	(443)	—	—	(443)	(443)
Solde à la fin de la période	13 014 \$	39 121 \$	3 062 \$	55 197 \$	8 081 \$	18 436 \$	13 175 \$	39 692 \$
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	11 875 \$	37 989 \$	3 062 \$	52 926 \$	7 023 \$	17 296 \$	13 175 \$	37 494 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	1 139	1 132	—	2 271	1 058	1 140	—	2 198
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	13 014 \$	39 121 \$	3 062 \$	55 197 \$	8 081 \$	18 436 \$	13 175 \$	39 692 \$
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	6 577 \$	4 707 \$	4 209 \$	15 493 \$	5 401 \$	5 048 \$	3 605 \$	14 054 \$
Transferts :								
vers le stade 1	2 280	(2 079)	(201)	—	2 296	(2 084)	(212)	—
vers le stade 2	(578)	1 189	(611)	—	(325)	1 310	(985)	—
vers le stade 3	(134)	(160)	194	—	(113)	(548)	561	—
Octrois	1 179	—	—	1 179	776	—	—	776
Décomptabilisations	(949)	(531)	(1 713)	(3 193)	(719)	(708)	(822)	(2 249)
Réévaluation des provisions, montant net	(1 672)	2 973	1 563	2 864	(2 337)	1 277	9 088	8 028
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	226	1 392	(768)	850	(322)	(753)	7 630	6 555
Radiations	—	—	(1 132)	(1 132)	—	—	(1 495)	(1 495)
Recouvrements	—	—	631	631	—	—	652	652
Change et autres	—	—	(763)	(763)	—	—	(545)	(545)
Solde à la fin de la période	6 803 \$	6 099 \$	2 177 \$	15 079 \$	5 079 \$	4 295 \$	9 847 \$	19 221 \$
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	6 757 \$	6 088 \$	2 177 \$	15 022 \$	4 983 \$	4 277 \$	9 847 \$	19 107 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	46	11	—	57	96	18	—	114
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	6 803 \$	6 099 \$	2 177 \$	15 079 \$	5 079 \$	4 295 \$	9 847 \$	19 221 \$
<b>Prêts commerciaux</b>								
Solde au début de la période	44 933 \$	13 257 \$	73 312 \$	131 502 \$	51 031 \$	18 765 \$	55 618 \$	125 414 \$
Transferts :								
vers le stade 1	2 698	(1 679)	(1 019)	—	2 741	(2 510)	(231)	—
vers le stade 2	(3 535)	3 836	(301)	—	(1 895)	3 525	(1 630)	—
vers le stade 3	(22)	(281)	303	—	(116)	(1 368)	1 484	—
Octrois	6 338	—	—	6 338	4 976	—	—	4 976
Décomptabilisations	(7 199)	(5 014)	(8 421)	(20 634)	(10 591)	(4 030)	(3 082)	(17 703)
Réévaluations, montant net	4 488	5 756	20 576	30 820	(4 052)	5 366	20 533	21 847
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	2 768	2 618	11 138	16 524	(8 937)	983	17 074	9 120
Radiations	—	—	(20 654)	(20 654)	—	—	(7 167)	(7 167)
Recouvrements	—	—	665	665	—	—	1 349	1 349
Change et autres	(281)	(58)	(1 112)	(1 451)	(505)	(191)	(1 443)	(2 139)
Solde à la fin de la période	47 420 \$	15 817 \$	63 349 \$	126 586 \$	41 589 \$	19 557 \$	65 431 \$	126 577 \$
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	43 666 \$	15 479 \$	63 349 \$	122 494 \$	38 120 \$	19 242 \$	65 431 \$	122 793 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	3 754	338	—	4 092	3 469	315	—	3 784
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	47 420 \$	15 817 \$	63 349 \$	126 586 \$	41 589 \$	19 557 \$	65 431 \$	126 577 \$
<b>Total des risques</b>								
Total des corrections de valeur pour pertes sur prêts	62 298 \$	59 556 \$	68 588 \$	190 442 \$	50 126 \$	40 815 \$	88 453 \$	179 394 \$
Total des corrections de valeur pour risques hors bilan	4 939	1 481	—	6 420	4 623	1 473	—	6 096
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	67 237 \$	61 037 \$	68 588 \$	196 862 \$	54 749 \$	42 288 \$	88 453 \$	185 490 \$

## Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour estimer les corrections de valeur pour pertes sur créances au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021.

	Au 30 avril 2022					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon <sup>(2)</sup> prévisionnel	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon <sup>(2)</sup> prévisionnel	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon <sup>(2)</sup> prévisionnel
<b>Principaux facteurs macroéconomiques</b>						
Croissance (diminution) du PIB	2,5 %	4,4 %	3,6 %	4,9 %	(0,2) %	4,4 %
Taux de chômage moyen (en points de pourcentage)	5,2	4,8	4,8	4,3	7,0	7,2
Croissance (diminution) de l'indice des prix de l'immobilier	2,3 %	4,8 %	5,5 %	7,1 %	(6,0) %	0,8 %
Croissance (diminution) de l'indice S&P/TSX <sup>(3)</sup>	5,1 %	7,0 %	9,7 %	9,1 %	(18,0) %	19,3 %

	Au 31 octobre 2021					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon <sup>(2)</sup> prévisionnel	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon <sup>(2)</sup> prévisionnel	12 mois à venir <sup>(1)</sup>	Reste de l'horizon <sup>(2)</sup> prévisionnel
<b>Principaux facteurs macroéconomiques</b>						
Croissance du PIB	3,8 %	4,8 %	5,8 %	4,9 %	1,3 %	5,4 %
Taux de chômage moyen (en points de pourcentage)	6,5	5,6	5,8	4,9	8,6	7,3
Croissance (diminution) de l'indice des prix de l'immobilier	2,6 %	4,6 %	4,6 %	5,4 %	(3,0) %	4,6 %
Croissance (diminution) de l'indice S&P/TSX <sup>(3)</sup>	8,4 %	8,7 %	10,2 %	8,4 %	(1,9) %	16,3 %

(1) Variation attendue pour les 12 mois à venir pour les indicateurs de croissance et le taux de chômage moyen. Ces facteurs sont utilisés pour le calcul des pertes de crédit attendues de stade 1.

(2) Variation attendue pour la période de 24 mois restante de l'horizon prévisionnel pour les indicateurs de croissance et le taux de chômage moyen. Ces facteurs sont utilisés pour le calcul des pertes de crédit attendues de stade 2 et de stade 3.

(3) Principal indice boursier au Canada.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels sont le taux de chômage, l'indice des prix de l'immobilier et la croissance (diminution) de l'indice S&P/TSX. Le principal facteur macroéconomique utilisé pour le portefeuille de prêts commerciaux est la croissance (diminution) du PIB. Une hausse du taux de chômage entraînera généralement une augmentation des corrections de valeur pour pertes sur créances, alors qu'une hausse des autres facteurs macroéconomiques (croissance (diminution) du PIB, croissance (diminution) de l'indice S&P/TSX et croissance (diminution) de l'indice des prix de l'immobilier) entraînera généralement une diminution des corrections de valeur pour pertes sur créances.

### Description des scénarios

Dans le scénario de base, la guerre entre la Russie et l'Ukraine dure tout au long de l'horizon prévisionnel par les perspectives sans connaître une escalade ou une désescalade importante à l'échelle mondiale. Les provinces canadiennes et les États américains n'imposent pas de nouvelles restrictions importantes relatives à la COVID, alors que nous passons en phase endémique. Les répercussions néfastes de la guerre sur les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, les prix élevés et les taux directeurs des banques centrales nord-américaines fixés à des taux neutres ralentissent les dépenses intérieures. Les consommateurs dépensent une fraction modérée de leurs économies accumulées et obtiennent du soutien temporaire des gouvernements afin d'alléger l'incidence négative sur le revenu disponible découlant des pressions inflationnistes. L'offre mondiale de produits de base s'adapte lentement aux prix élevés. Les banques centrales parviennent à rétablir la stabilité des prix et la croissance du PIB réel demeure solide en 2023. La solidité du marché de l'emploi se maintient. L'inflation de l'IPC se redirige progressivement vers la cible en 2023. Les conditions du marché du logement deviennent plus équilibrées et l'appréciation des prix des maisons s'atténue. Les rendements des actions sont plus modérés.

Dans le scénario pessimiste, les tensions géopolitiques s'accroissent. Plusieurs pays imposent de nouvelles sanctions économiques à la Russie. Les prix des produits de base augmentent et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale s'aggravent davantage. L'inflation de l'IPC s'accélère et s'enracine. Les banques centrales sont forcées d'augmenter agressivement les taux directeurs au-dessus des taux neutres. Les rendements obligataires mondiaux augmentent fortement en territoire restrictif et la situation financière générale se détériore. En outre, l'arrivée d'une vague causée par un nouveau variant au deuxième semestre 2022 entraîne des restrictions relatives à la COVID en Amérique du Nord. L'effet conjugué de la guerre, de la hausse des taux d'intérêt et de la pandémie mine la confiance des consommateurs, des entreprises et des marchés. Une récession survient à la fin de 2022 et au début de 2023. Le taux de chômage s'accroît, les prix des maisons diminuent et les actions entrent dans une phase de correction. L'inflation ralentit finalement en raison de la capacité excédentaire découlant de la récession. Les banques centrales peuvent éventuellement

assouplir les mesures lorsque l'inflation se rapproche des cibles, renversant une partie du resserrement prononcé précédent. La phase endémique commence en 2023. La reprise économique commence à la fin de 2023 et s'étend jusqu'en 2024.

Dans le scénario optimiste, une résolution rapide pousse la Russie à retirer la plus grande partie de ses forces militaires de l'Ukraine. La désescalade des tensions entraîne immédiatement une baisse des prix des produits de base et un assouplissement des pressions exercées sur la chaîne d'approvisionnement mondiale. L'inflation de l'IPC s'atténue rapidement. En outre, la phase endémique s'étend à l'échelle mondiale. Les banques centrales augmentent les taux directeurs, mais ceux-ci sont moins élevés que l'avaient prévu les marchés des capitaux. Les taux directeurs se rapprochent des taux neutres, tout en demeurant en deçà de ceux-ci. La confiance des consommateurs, des entreprises et des marchés monte en flèche. Les ménages dépensent une partie importante de leurs économies accumulées. Le taux de chômage chute davantage et la croissance des salaires s'accélère. Les perspectives à l'égard des résultats des entreprises s'améliorent, ce qui donne lieu à des gains solides dans les marchés boursiers. Le dynamisme du marché de l'habitation se maintient, mais s'adoucit par rapport aux niveaux actuels. La croissance du PIB réel canadien ayant largement dépassé la tendance en 2022 et en 2023, le dynamisme économique diminue, mais conserve une bonne allure en 2024.

### Analyse de sensibilité des corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs

Le tableau suivant présente la comparaison des corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs (stades 1 et 2) selon l'IFRS 9 au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021, y compris les risques hors bilan, et des corrections de valeur pour pertes sur créances estimées qui découleraient de la pondération à 100 % du scénario de base ou du classement au stade 1 de la totalité de ces prêts productifs.

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs (selon l'IFRS 9)</b>	<b>128 274 \$</b>	115 586 \$
<b>Simulations</b>		
Scénario de base à 100 %	88 028 \$	80 327 \$
Prêts productifs s'ils étaient tous classés au stade 1	106 901 \$	90 437 \$

### Prêts non comptabilisés au bilan

#### *Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes*

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), la Banque consent des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 60 000 \$ aux entreprises clientes admissibles. Le financement du programme est fourni par le gouvernement du Canada. De plus, tous les prêts sont garantis par le gouvernement du Canada. Ainsi, la Banque n'assume aucun risque relativement à ces prêts et agit uniquement à titre d'administrateur du programme CUEC. La Banque reçoit un remboursement des charges d'administration qu'elle engage pour administrer le programme au nom du gouvernement du Canada. Par conséquent, les prêts consentis en vertu de ce programme ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé de la Banque puisque les conditions d'un contrat de transfert de flux admissible ont été remplies et que la Banque a déterminé que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces prêts est transférée au gouvernement du Canada. Au 30 avril 2022, la Banque avait consenti à 1 837 de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts d'un montant total de 102,2 millions \$ en vertu du programme, pour un montant impayé de 92,6 millions \$ (1 837 clients et un montant impayé de 96,9 millions \$ au 31 octobre 2021).

#### Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste Prêts commerciaux comprend un investissement net dans les contrats de location de 1 040,6 millions \$ au 30 avril 2022 (957,7 millions \$ au 31 octobre 2021).

## 6. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES

### 6.1 TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

La Banque vend principalement des prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et à des investisseurs tiers aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) créé en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) et mis en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au moyen d'autres conduits à vendeurs multiples mis en place par d'autres banques canadiennes.

## Actifs financiers ne répondant pas aux conditions de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
Prêts hypothécaires résidentiels	9 697 355 \$	9 248 259 \$
Actifs de remplacement <sup>(1)</sup>	791 698	735 625
Dette liée aux activités de titrisation	(10 443 108) \$	(10 068 782) \$

(1) Comprennent la trésorerie et les dépôts auprès de banques, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente et les valeurs acquises faisant partie du compte de réinvestissement de capital que la Banque est tenue de maintenir afin de pouvoir participer au programme.

De plus, au 30 avril 2022, la Banque a également titrisé d'autres prêts hypothécaires résidentiels d'un montant total de 11,0 millions \$ (605,4 millions \$ au 31 octobre 2021) dans le cadre du programme de TACH LNH, lesquels n'ont pas été vendus par la suite. Les TACH LNH qui en ont découlé sont présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels. Une tranche de néant de ces TACH LNH a été donnée en garantie auprès de la Banque du Canada (111,3 millions \$ au 31 octobre 2021).

## 6.2 VÉHICULES DE TITRISATION – ENTITÉS STRUCTURÉES

Dans le cours normal des activités, la Banque conclut des opérations avec des entités structurées dans le cadre de programmes de titrisation pour obtenir d'autres sources de financement. La Banque vend des prêts personnels et des créances au titre des contrats de location-financement respectivement à deux sociétés en commandite, B2B Securitization Limited Partnership et LBC Leasing Limited Partnership (les « sociétés en commandite »). Pour financer ces achats, les sociétés en commandite émettent des passifs portant intérêt à des conduits de titrisation d'autres banques canadiennes. La Banque consolide ces sociétés en commandite, étant donné qu'elle détient la totalité des droits, qu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et qu'elle peut exercer son pouvoir pour influencer sur les rendements. Les passifs portant intérêt émis par les sociétés en commandite sont comptabilisés à titre de dette liée aux activités de titrisation au bilan consolidé.

## Actifs financiers ne répondant pas aux conditions de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau qui suit présente sommairement la valeur comptable des actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'entités structurées qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et des passifs financiers connexes inclus dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
Prêts personnels	1 367 657 \$	1 230 712 \$
Prêts commerciaux <sup>(1)</sup>	701 967	650 289
Dette liée aux activités de titrisation	(1 329 031) \$	(1 186 748) \$

(1) La Banque titre des créances au titre des contrats de location-financement qui sont incluses dans le poste Prêts commerciaux.

## 6.3 OBLIGATIONS SÉCURISÉES

Le 21 avril 2021, la Banque a reçu l'autorisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») en vue d'établir un programme législatif d'obligations sécurisées de 2,0 milliards \$ (le « programme ») conformément au Guide des programmes inscrits canadiens d'obligations sécurisées de la SCHL. Le 6 mai 2021, la Banque a procédé à une première émission d'obligations sécurisées d'un montant de 250,0 millions \$ qui portent intérêt au taux annuel de 1,603 %, payable semestriellement. Le 12 avril 2022, la Banque a émis sa deuxième tranche d'obligations sécurisées d'un montant de 300,0 millions \$ qui portent intérêt au taux annuel de 3,545 %, payable semestriellement. Les obligations sécurisées sont comptabilisées au poste Dépôts dans le bilan consolidé de la Banque.

La Banque transfère périodiquement des prêts hypothécaires à LBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) afin de soutenir les activités de financement et de se conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu du programme. Guarantor LP a été créée afin de garantir les paiements du principal et des intérêts aux détenteurs des obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de la Banque; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Au 30 avril 2022, le montant total des prêts hypothécaires en cours s'établissait à 699,6 millions \$.

## 7. DÉPÔTS

	Au 30 avril 2022			
	À vue <sup>(1)</sup>	Sur préavis <sup>(2)</sup>	À terme <sup>(3)</sup>	Total
Particuliers	143 437 \$	7 012 073 \$	12 605 561 \$	19 761 071 \$
Entreprises, banques et autres <sup>(4)</sup>	1 189 259	483 690	3 807 783	5 480 732
	<b>1 332 696 \$</b>	<b>7 495 763 \$</b>	<b>16 413 344 \$</b>	<b>25 241 803 \$</b>

  

	Au 31 octobre 2021			
	À vue <sup>(1)</sup>	Sur préavis <sup>(2)</sup>	À terme <sup>(3)</sup>	Total
Particuliers	138 469 \$	5 927 684 \$	12 084 891 \$	18 151 044 \$
Entreprises, banques et autres <sup>(4)</sup>	1 274 335	461 959	3 100 891	4 837 185
	<b>1 412 804 \$</b>	<b>6 389 643 \$</b>	<b>15 185 782 \$</b>	<b>22 988 229 \$</b>

(1) Les dépôts à vue comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque n'est pas autorisée à exiger un préavis de retrait. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes chèques.

(2) Les dépôts sur préavis comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme comprennent des dépôts qui viennent à échéance à une date précise, particulièrement les dépôts à terme et les certificats de placement garanti ainsi que les billets non garantis de premier rang et les obligations sécurisées.

(4) La Banque a accès à une facilité de crédit d'un montant maximal de 250 millions \$ garantie par des prêts hypothécaires résidentiels assurés et venant à échéance en août 2023, sur laquelle un montant de 104,0 millions \$ avait été emprunté au 30 avril 2022 (néant au 31 octobre 2021).

## 8. DETTE SUBORDONNÉE

### Émission de billets d'un montant de 350,0 millions \$ échéant le 15 juin 2032

Le 25 mars 2022, la Banque a émis des billets de 350,0 millions \$ (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité [FPUNV]) (dette subordonnée) (les « billets »). Les billets portent intérêt à un taux fixe de 5,095 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 15 juin 2027, et par la suite à un taux annuel correspondant au taux CDOR sur trois mois majoré de 2,42 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 15 juin 2032.

La Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours aux porteurs inscrits des billets i) en totalité ou en partie, en tout temps à compter du 15 juin 2027, et ii) en totalité mais pas en partie, avant le 15 juin 2027, à la date d'un événement réglementaire ou d'un événement fiscal et par la suite, dans chaque cas, à un prix de rachat égal à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés à la date fixée pour le rachat exclusivement. Pour que les billets soient admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2, ils doivent comprendre des dispositions relatives aux FPUNV; par conséquent, la Banque pourrait être tenue de convertir les billets en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur de non-viabilité se produit.

### Rachat de billets d'un montant de 350,0 millions \$ échéant le 22 juin 2027

Le 3 mai 2022, la Banque a annoncé son intention de racheter la totalité des billets à 4,25 % échéant le 22 juin 2027 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité [FPUNV]) (titres secondaires) en circulation, d'une valeur de 350,0 millions \$, à un prix correspondant à la totalité du principal plus l'intérêt couru jusqu'à la date de rachat exclusivement. Le rachat aura lieu le 22 juin 2022. Le rachat a été approuvé par le Bureau du surintendant des institutions financières et il sera financé à même les fonds généraux de la Banque Laurentienne.

## 9. CAPITAL-ACTIONS

### Actions privilégiées

#### Émises et en circulation

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions privilégiées en circulation étaient comme suit :

	Pour les six mois clos les			
	30 avril 2022		30 avril 2021	
	Nombre d'actions	Montant <sup>(1)</sup>	Nombre d'actions	Montant <sup>(1)</sup>
<b>Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif (FPUNV) <sup>(2)</sup></b>				
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15 <sup>(3)</sup>				
En circulation au début et à la fin de la période	—	—	5 000 000	121 967
	<b>5 000 000</b>	<b>122 071 \$</b>	<b>10 000 000</b>	<b>244 038 \$</b>

(1) Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions privilégiées sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction du produit, nets des impôts sur le résultat connexes.

(2) Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

(3) Le 15 juin 2021, la Banque a racheté les 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 15 en circulation (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité [FPUNV]), pour un prix de rachat total de 125 millions \$.

Au 30 avril 2022, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14, n'était en circulation (aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 et série 16 en circulation au 31 octobre 2021).

### Billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL)

#### Émis et en circulation

La variation ainsi que le nombre et le montant des billets avec remboursement de capital à recours limité en circulation étaient comme suit :

	Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021
	Montant	Montant
<b>Billets avec remboursement de capital à recours limité</b>		
Série 1 <sup>(1)</sup>		
En circulation au début de la période	123 612 \$	s. o.
Incidence des billets avec remboursement de capital à recours limité ou vendus à des fins de négociation	(2 031)	s. o.
En circulation à la fin de la période	<b>121 581 \$</b>	<b>s. o.</b>

(1) Le 7 mai 2021, la Banque a émis des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité [FPUNV]) (titres secondaires) (les « BRCRL de série 1 ») d'un montant de 125,0 millions \$, dont le recours se limite aux actifs détenus par un tiers fiduciaire dans une simple fiducie. Les actifs fiduciaires relatifs aux BRCRL de série 1 comprennent les actions privilégiées, série 17, de la Banque, d'un montant de 125,0 millions \$, émises en même temps que les BRCRL de série 1.

## Actions ordinaires

### Émises et en circulation

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions ordinaires en circulation se présentent comme suit :

	Pour les six mois clos les			
	30 avril 2022		30 avril 2021	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>				
En circulation au début de l'exercice	43 586 656	1 172 722 \$	43 237 931	1 159 488 \$
Émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions des employés	3 074	140	—	—
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	34 518	1 418	185 578	6 577
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(401 200)	(10 795)	—	—
Frais d'émission nets	s. o.	(10)	s. o.	(34)
	<b>43 223 048</b>	<b>1 163 475 \$</b>	<b>43 423 509</b>	<b>1 166 031 \$</b>

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 10 décembre 2021, la Banque a annoncé avoir obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto et du BSIF pour lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) en vue de racheter aux fins d'annulation au plus 875 000 de ses actions ordinaires, soit environ 2 % du total de ses actions ordinaires en circulation au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

L'OPRCNA est entrée en vigueur le 15 décembre 2021 et se terminera lorsque les 875 000 actions auront été rachetées en vertu de l'OPRCNA ou si la Banque fournit un avis de résiliation anticipée. L'OPRCNA prendra fin le 14 décembre 2022 si elle n'est pas résiliée avant cette date. Au cours des six mois clos le 30 avril 2022, la Banque a effectué le rachat de 401 200 actions ordinaires en vertu de son OPRCNA au cours moyen de 42,91 \$ par action pour un montant total de 17,2 millions \$, ce qui a réduit de 10,8 millions \$ les actions ordinaires et de 6,4 millions \$ les résultats non distribués.

### Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à compter du 31 mai 2022, les dividendes déclarés qui seraient réinvestis le seraient en actions ordinaires émises à même le capital autorisé, sans escompte.

## Dividendes et autres

Le 17 mai 2022, le conseil d'administration a déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de série 13 qui seront versés aux actionnaires inscrits en date du 7 juin 2022. Le 31 mai 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,45 \$ par action ordinaire payable le 1<sup>er</sup> août 2022 aux actionnaires inscrits en date du 4 juillet 2022.

## Gestion du capital

### Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF, la Banque doit maintenir des niveaux minimums de fonds propres en fonction de divers critères. Les fonds propres de catégorie 1, qui constituent la forme de fonds propres la plus permanente et la plus subordonnée, comportent deux composantes : les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 1 doivent être essentiellement composés d'actions ordinaires pour assurer que l'exposition au risque est adossée à des fonds propres de grande qualité. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent des instruments de fonds propres complémentaires et contribuent à la solidité globale d'une institution financière sur une base de permanence. La ligne directrice du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, y compris une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

Conformément à la ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier du BSIF, les institutions de dépôt fédérales sont tenues de maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long des six mois clos le 30 avril 2022.

Les fonds propres réglementaires sont décrits plus en détail ci-après.

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
Actions ordinaires	1 163 475 \$	1 172 722 \$
Résultats non distribués	1 258 944	1 195 264
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couvertures de flux de trésorerie	(8 772)	(18 561)
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	4 425	3 667
Dispositions transitoires pour les pertes de crédit attendues en réponse à la COVID-19 <sup>(1)</sup>	11 827	19 006
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>(2)</sup>	(328 156)	(333 337)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	2 101 743	2 038 761
Actions privilégiées et billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles	243 652	245 683
Total des ajustements réglementaires des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	—	(1 147)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	243 652	244 536
Fonds propres de catégorie 1	2 345 395	2 283 297
Dette subordonnée admissible <sup>(3)</sup>	335 530	349 782
Provisions collectives	116 866	97 000
Déductions des fonds propres de catégorie 2 <sup>(4)</sup>	—	(74)
Fonds propres de catégorie 2	452 396	446 708
Total des fonds propres	2 797 791 \$	2 730 005 \$
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,3 %	10,2 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,4 %	11,4 %
Ratio total des fonds propres	12,4 %	13,6 %

(1) Représentent les dispositions transitoires pour les pertes de crédit attendues prescrites par le BSIF en avril 2020 dans le but d'accorder aux institutions financières plus de souplesse dans les conditions économiques actuelles attribuables à la COVID-19.

(2) Comprennent les déductions pour logiciels et autres immobilisations incorporelles, goodwill, actifs des régimes de retraite et autres.

(3) Déduction faite des billets à 4,25 % de 350,0 millions \$ échéant le 22 juin 2027 qui étaient en circulation au 30 avril 2022, en raison de l'annonce du 3 mai 2022 de leur rachat le 22 juin 2022.

(4) Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre.

## 10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des six mois clos le 30 avril 2022, la Banque a attribué 338 647 options d'achat d'actions aux termes du nouveau régime d'options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 40,26 \$ (269 861 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 33,13 \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021). Au cours des six mois clos le 30 avril 2022, la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées était de 6,00 \$ par option (4,87 \$ par option pour les six mois clos le 30 avril 2021).

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Black-Scholes et selon les hypothèses présentées ci-après.

	Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021
Taux d'intérêt sans risque	1,24 %	0,62 %
Durée prévue des options	8 ans	8 ans
Volatilité prévue <sup>(1)</sup>	23 %	24 %
Rendement de l'action prévu	5,00 %	5,40 %

(1) La volatilité prévue est extrapolée à partir de la volatilité implicite du cours de l'action de la Banque et des données de marché observables, qui ne sont pas nécessairement représentatives des résultats réels.

Pour les six mois clos le 30 avril 2022, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération liée à l'attribution d'options d'achat d'actions de 0,9 million \$ (0,8 million \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021).



## 11. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

### Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Régimes de retraite à prestations définies	1 948 \$	2 013 \$	3 022 \$	3 961 \$	6 288 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	2 225	2 180	2 010	4 405	4 009
Autres régimes	147	153	137	300	279
	<b>4 320 \$</b>	<b>4 346 \$</b>	<b>5 169 \$</b>	<b>8 666 \$</b>	<b>10 576 \$</b>

## 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et dilué par action se présente comme suit <sup>(1)</sup> :

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Résultat par action – de base</b>					
Résultat net	59 549 \$	55 518 \$	53 062 \$	115 067 \$	97 881 \$
Dividendes sur actions privilégiées et intérêt sur billets avec remboursement de capital à recours limité	1 288	4 601	3 116	5 889	6 233
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	58 261 \$	50 917 \$	49 946 \$	109 178 \$	91 648 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	43 247	43 549	43 370	43 401	43 321
Résultat par action – de base	1,35 \$	1,17 \$	1,15 \$	2,52 \$	2,12 \$
<b>Résultat par action - dilué</b>					
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	58 261 \$	50 917 \$	49 946 \$	109 178 \$	91 648 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	43 247	43 549	43 370	43 401	43 321
Options d'achat d'actions dilutives (en milliers)	133	106	59	119	29
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	43 380	43 655	43 430	43 520	43 350
Résultat par action – dilué	1,34 \$	1,17 \$	1,15 \$	2,51 \$	2,11 \$

(1) Aucune transaction visant les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles exigeant le retraitement du résultat par action n'a été réalisée entre la date de clôture et la date à laquelle les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés.

## 13. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2021. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 264,3 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 30 avril 2022 (322,1 millions \$ au 31 octobre 2021). Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

## 14. REVENU LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

### Revenu net d'intérêt

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Revenu d'intérêt et revenus assimilés</b>					
Revenu d'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif					
Instruments financiers évalués au coût amorti	296 953 \$	285 528 \$	284 476 \$	582 481 \$	581 030 \$
Instruments financiers évalués à la JVAERG	237	192	531	429	1 094
Revenu d'intérêt et revenus assimilés liés aux instruments financiers non évalués au coût amorti <sup>(1)</sup>	22 796	25 300	25 971	48 096	55 224
	<b>319 986</b>	<b>311 020</b>	<b>310 978</b>	<b>631 006</b>	<b>637 348</b>
<b>Frais d'intérêt et frais assimilés</b>					
Frais d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif					
Instruments financiers évalués au coût amorti	138 514	129 816	139 208	268 330	292 164
Frais d'intérêt et frais au titre des dérivés liés aux instruments financiers évalués à la JVRN	1 382	286	294	1 668	634
	<b>139 896</b>	<b>130 102</b>	<b>139 502</b>	<b>269 998</b>	<b>292 798</b>
Revenu net d'intérêt	<b>180 090 \$</b>	<b>180 918 \$</b>	<b>171 476 \$</b>	<b>361 008 \$</b>	<b>344 550 \$</b>

(1) Inclut le revenu d'intérêt, le profit sur dérivés et le revenu de dividendes sur les instruments financiers évalués à la JVRN et sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG. Le revenu de dividendes s'est établi à 2,9 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (3,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 et 3,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2021) et à 6,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2022 (7,2 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2021).

## 15. PASSIFS ÉVENTUELS

### Passifs éventuels et provisions pour procédures juridiques

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires. Ces procédures touchent diverses questions et le moment où elles seront résolues peut varier et est incertain.

Les provisions pour procédures juridiques sont comptabilisées lorsqu'il est probable que la Banque engagera des frais liés aux procédures juridiques et que le montant peut être estimé de manière fiable. Des provisions pour procédures juridiques sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants requis pour régler l'obligation à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. La direction et des experts externes participent à l'estimation des provisions pour procédures juridiques, au besoin. Le coût réel du règlement d'une obligation pourrait être considérablement plus élevé ou plus bas que les montants des provisions. Dans certains cas, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant des pertes, auquel cas aucun montant n'est comptabilisé. Les divers stades de la procédure, le fait que l'obligation de la Banque, le cas échéant, n'a pas encore été déterminée et le fait que des questions sous-jacentes peuvent changer de temps à autre requièrent une part importante de jugement et suscitent beaucoup d'incertitude. Par conséquent, notre exposition financière et autre à ces procédures juridiques, compte tenu des montants déjà comptabilisés, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

## 16. CHARGES DE DÉPRÉCIATION ET DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente des renseignements additionnels sur le poste Charges de dépréciation et de restructuration.

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Charges liées à l'examen stratégique <sup>(1)</sup></b>					
Charges de dépréciation					
Dépréciation des immobilisations corporelles	— \$	842 \$	— \$	842 \$	— \$
Dépréciation des logiciels et des immobilisations incorporelles	—	—	—	—	—
	—	842	—	842	—
Charges liées aux contrats de location et aux autres contrats	(277)	1 500	—	1 223	—
Indemnités de départ	—	—	—	—	—
	(277)	2 342	—	2 065	—
<b>Charges de restructuration <sup>(2)</sup></b>					
Indemnités de départ	—	—	(792)	—	(530)
Charges liées aux contrats de location	—	—	(301)	—	(301)
Autres charges de restructuration	—	—	2 983	—	3 342
	—	—	1 890	—	2 511
<b>Total</b>	<b>(277) \$</b>	<b>2 342 \$</b>	<b>1 890 \$</b>	<b>2 065 \$</b>	<b>2 511 \$</b>

(1) Les charges (reprises) liées à l'examen stratégique ont trait à la redéfinition de l'orientation stratégique et comprennent les charges de dépréciation, les indemnités de départ et les charges (reprises) liées aux contrats de location et autres contrats.

(2) Les charges de restructuration comprenaient surtout les charges liées à l'optimisation du réseau de succursales et la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social, ainsi qu'à la résolution des griefs et des plaintes du syndicat en 2021. Les charges de restructuration comprenaient les indemnités de départ, les salaires, les frais juridiques, les frais de communication, les honoraires professionnels et les charges liées aux contrats de location.

### Provision pour charges de restructuration

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, y compris les indemnités de départ et les charges liées aux contrats de location et aux autres contrats, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	Pour les six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021
Solde au début de la période	25 241 \$	5 041 \$
Charges engagées au cours de la période	1 223	2 511
Paiements effectués au cours de la période	(8 434)	(4 389)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>18 030 \$</b>	<b>3 163 \$</b>

Aux 30 avril 2022 et 2021, le montant résiduel de la provision a trait principalement à des contrats de location et aux indemnités de départ.

# RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

## Bureaux corporatifs

### Montréal

1360, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 600  
Montréal (Québec) H3G 0E5  
www.blcgf.ca

### Toronto

199 Bay Street  
Bureau 600  
Toronto (Ontario) M5L 0A2  
www.blcgf.ca

## Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs  
Computershare Inc.  
1500, boul. Robert-Bourassa  
Bureau 700  
Montréal (Québec) H3A 3S8  
service@computershare.com  
Tél. : 514 982-7888

## Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en écrivant à [secretariat.corporatif@blcgf.ca](mailto:secretariat.corporatif@blcgf.ca).

## Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs de la Banque en écrivant à [relations.investisseurs@blcgf.ca](mailto:relations.investisseurs@blcgf.ca).

## Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en écrivant à [media@blcgf.ca](mailto:media@blcgf.ca) ou en téléphonant au 514 451-3201.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, à l'adresse [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com) ou au numéro 1 800 564-6253. Les actionnaires non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## Bureau de l'ombudsman

1360, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 600  
Montréal (Québec) H3G 0E5  
[ombudsman@blcgf.ca](mailto:ombudsman@blcgf.ca)  
Tél. : 514 284-7192  
ou 1 800 479-1244

## Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

## Médias sociaux



## INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la Bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE VERSEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 / LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 <sup>er</sup> février
		avril	1 <sup>er</sup> mai
		juillet	1 <sup>er</sup> août
octobre	1 <sup>er</sup> novembre		
Actions privilégiées Série 13	51925D 82 5 / LB.PR.H	**	15 mars
		**	15 juin
		**	15 septembre
		**	15 décembre

\* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

\*\* À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le versement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.